

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages.....200 F</li> <li>● 16 à 28 pages.....600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1500 F</li> <li>● Plus de 60 pages ...2000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO ..... 20 000F</li> <li>● AFRIQUE ..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier ( 1er et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 20 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculations ..... 10 000 F</li> <li>● Certification de JO ..... 500 F</li> </ul>

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.*

#### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 94174-GL déposée le 04-01-2022, Mme HOUANOO Edevi Cena Adjovi Houngnannale épouse AHITTU-ADUA, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 43ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de AMLAKOPE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGLAGO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94201-GL déposée le 05-01-2022, Mme ATTISSO Constance Nayé E, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à LOME, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 9, au Sud par le lot n° 7A, à l'Est par le lot n° 6 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94273 déposée le 05-01-2022 M. POOUI N'poangha, profession : Fonctionnaire de Police demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HEDEDJI et à l'Ouest par une non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94276-GL déposée le 05-01-2022, Mme SOSSA Adjoavi P, profession : Infirmière, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVON KODJOVI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94277-GL déposée le 05-01-2022, M. DJOMATIN Sossa, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ATTIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 58ca, situé à LOME AFLAO SOVIEPE, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1009, au Sud par le lot n° 1007, à l'Est par le lot n°1013 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94300 déposée le 06-01-2022 M. APETOGBO Giulio, profession : Revendeur demeurant à Agoè et domicilié à Adougba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Dalavé, préfecture de Zio et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété DADZIE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94303 déposée le 06-01-2022 Mme ATCHOLI Abina, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Daliko, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 00ca, situé à Badja connu sous le nom de Dokplala Dota, préfecture de l'Avé et borné au Nord et Sud par la propriété SIABI, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94503 déposée le 10-01-2022 Mme DEKOR Afi Delali, profession : Sociologue demeurant à LOME et domicilié à Agoènyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 85ca, situé à Kovié connu sous le nom de Awougnon, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété HOUNSI Nonfodji, au Sud par la collectivité NEGLO, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par la propriété AMEGBLE Afiwa Eli.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94536 déposée le 10-01-2022 Mme ATAKORA-KPELOU Koumialo Banawe, profession: Hôtelière demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Kladjemé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GOKA Awoudja et au Sud par une rue de 14.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94537 déposée le 10-01-2022 M. PARADJIA Essotissina, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Kognito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU et TAMEKLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94542 déposée le 10-01-2022 M. AHLOU AKODO Comlan, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 25ca, situé à Dalave connu sous le nom de Heve, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété ZOHOUN, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94563 déposée le 11-01-2022 M. ADAYI Kodjo Mawuto, profession : Assistant d'hygiène demeurant à Lomé et domicilié à Agouévè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Propriété ADONSOU Kodzovi et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94650 déposée le 12-01-2022 M. AMOUZOU Essodéké, profession: Sans profession demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 85ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le croisement des rues non dénommées de 16m, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et au Sud par la propriété NYAMAKOU.

Il déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu AMOUZOU Komlan et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94701 déposée le 12-01-2022 M. et Mme NYUIADZI Mawuko Yawotsè et KOUMAKO Akoélé Jeanne, profession : Ménager et Ménagère demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 77a 92ca, situé à Djangblé connu sous le nom de Homakpeme, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité LOSSOVI, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la route Logoe-Lebe de 20m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94731 déposée le 13-01-2022 M. KOUMADJO Eye Bonin, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Agoènyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 35ca, situé à Gbatope connu sous le nom de Gati Takounou, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par une rue existante de 16m, à l'Est par la propriété AZIABOU Koffi et à l'Ouest par la propriété ATINEGLA Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94741 déposée le 13-01-2022 Mme TOGBE Ayawoa Sylvia, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Anokui, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AXOVI Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94742 déposée le 13-01-2022 Mme TOGBE Ayawoa Sylvia, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Gbodjome, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AWUDI Akuavi, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94802 déposée le 14-01-2022 M. SOULO Maphebe, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 49ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Adidogomé Awatamé, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par le lot 3A et à l'Est par la Route Adidogomé-Awatamé

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94827 déposée le 14-01-2022 M. et Mme FIAWOO Kokou Emefa S. et ATTIDIGA-ADJETE Têko, profession : Revendeur et Commerçante demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 28a 60ca, situé à Badja connu sous le nom de Fiamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété GOKA Kuma, au Sud par les propriétés KOUEMA, SAMI, GOKA Sanvee et la collectivité ALEKE, à l'Est par la propriété ATTIDIGA Adjété et à l'Ouest par la propriété ALEKE Dosseh, la collectivité SANI et la propriété TEVI BENISSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94833 déposée le 14-01-2022 M. TONDJO Sogla Assoumane, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 43ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Ahonkopé, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m, au Sud par la propriété WARBURTON et à l'Ouest par la propriété Dosseh AZOWOUBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110117-GL déposée le 23-01-2023, Mme SANGUE Minboib, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOADIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ATCHANVEDO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEGBE MESSAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110118-GL déposée le 23-01-2023, M. KPOGAN Komi, profession : Pharmacien, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 04a 11ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO-VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOWOUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110119-GL déposée le 23-01-2023, M. KOFFI Koffivi, profession : Sous-officier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOUZE KOUMA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110120-GL déposée le 23-01-2023, M. KPATCHA Kpala, profession : Electricien, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN RAMCO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 37ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HONSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110121-GL déposée le 23-01-2023, Mme GERMA Romuade Modoukpe épouse GALLEY, profession : Assistante administrative, demeurant à LOME et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBASSAH et au Sud par une rue non dénommée de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110122-GL déposée le 23-01-2023, M. BOLA Katoli Elosse, profession : Conducteur de travaux, demeurant à AGOE et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 13ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de SOVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 200B, 202B et 204B, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les lots n° 203B et 204B et à l'Ouest par le lot n° 200B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110123-GL déposée le 23-01-2023, M. AMEVOR Kwami Melon De-M, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN HOPITAL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110124-GL déposée le 23-01-2023, M. KOMBATE Tchabletienne, profession : Ingénieur agroéconomiste, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATIDJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGBENOU KOKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110125-GL déposée le 23-01-2023, M. KOMBATE Tchable et Mme BOKOVI Abra, profession: Notaire et Etudiante, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIALE et au Sud par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110126-GL déposée le 23-01-2023, M. KOMBATE Tchable et Mme BOKOVI Abra, profession: Notaire et Etudiante, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 5, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots n° 8 et 10 et à l'Ouest par les lots n° 7bis et 9bis.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110127-GL déposée le 23-01-2023, M. NEGUE Dotsè Legerio, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 07ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2306, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par le lot n° 2309.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110128-GL déposée le 23-01-2023, Mme KOKOU Afiwa Alipossi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 83ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOGLEAMENOU KOUMA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110129-GL déposée le 23-01-2023, M. KOFFI Kodjo, profession : Coordinateur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANRYAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOPOKE, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110130-GL déposée le 23-01-2023, M. HOUNOU Kokou Cyrille, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 42ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de HABITAT, préfecture des Lacs et borné au Nord par le lot n° 50, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par le lot n° 47.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110131-GL déposée le 23-01-2023, M. HALLO Koffi Ange, profession : Sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à TOGGLEKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 46ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AVAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété VLOE ATA et à l'Est par la propriété AGBODEKA KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110132-GL déposée le 23-01-2023, M. HALLO Kokou, profession : Chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à TOGGLEKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de SEGBEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1399, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 1400B et à l'Ouest par le lot n° 1398.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110133-GL déposée le 23-01-2023, M. TOLOFON Kodjo Emayikpon Toutouvi, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à LOME AFLAO GAKLI TOTSIVI, connu sous le nom de BATOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 21m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par le lot n° 1535A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110134-GL déposée le 23-01-2023, M. AGBEMADON Messan Kodjovi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOLAN EFIA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110135-GL déposée le 23-01-2023, M. GBAGUE-BYLL Ahlonko Paul, profession : Régisseur, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOKLOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110136-GL déposée le 23-01-2023, Mme TEVI Doeley Ahoefa épouse AMEGNRAN, profession: Professeur de CEG, demeurant à ANEHO et domiciliée à ABALOCODJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBATA, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 16m chacune et à l'Ouest par la propriété AGBODAN KPOMAWU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110137-GL déposée le 23-01-2023, Mme TEVI Doeley Ahoefa épouse AMEGNRAN, profession: Professeur de CEG, demeurant à ANEHO et domiciliée à ABALOCODJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 99ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de ZEBE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par les lots n° 381 et 382, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 375A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110138-GL déposée le 23-01-2023, M. TAKPARA Abdoutalimou , profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 06ca, situé à BE ATTIEGOU, connu sous le nom de KOKLOVIKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 274, au Sud et à l'Est par le lot n° 278B et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110139-GL déposée le 23-01-2023, Mme ZOUMAVO Djodjina Yawa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 55ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 658, au Sud par une rue de 24m, à l'Est par les lots n° 663 et 664 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110140-GL déposée le 23-01-2023, Mme SETEKPO Ablavi, profession : Directrice de société, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité MATHEY et à l'Est par la route AGBAVI AGBATA de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110141-GL déposée le 23-01-2023, M. GOMEZ Anerood Jeff J. et Mme KLOUTSE Ameyo Mawuko, profession : Ingénieur et Commerçante, demeurant à LOME et domiciliés à ADIDOGOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 64ca, situé à SANGUERAATIGANKOPE, connu sous le nom de GAKPOTO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADENYO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110142-GL déposée le 23-01-2023, M. MENSAH Sewa Dodzi, profession : Directeur administratif, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 71ca, situé à LOME AFLAO GAKLI, connu sous le nom de GAKLI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par une rue en projet de 16m, au Sud par le lot n° 527B, et à l'Est par le lot n° 528.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110143-GL déposée le 23-01-2023, Mme SOKATY Akossiwa, profession : Employée, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 34ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJESSI-VIDEKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110144-GL déposée le 23-01-2023, M. SADZO-HETSU Kwami Dzrevo, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 85ca, situé à KEVE APEYEME, connu sous le nom de TOKON TOVEME, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété ADABRA SUKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110145-GL déposée le 23-01-2023, M. SOMENU Kokou Agbeko, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOEDJI KOAMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110146-GL déposée le 23-01-2023, M. SAIBOU Adnan, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 42a 14ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DAGBESSITO KPODJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et la collectivité KINI, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par la propriété WOGODO KOAMI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110147-GL déposée le 23-01-2023, Mmes AMORIN Adjoa-Sika et AKUE-GOEH Kpotato Adolevi épouse AMORIN, profession : Sans profession et Ménagère, demeurant à LOME et domiciliées à BE KLIKAME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété FOUYKOU MISSISSO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110148-GL déposée le 23-01-2023, Mme MESSANVI Eugenie épouse AMEGNIDO, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1181B, au Sud par le lot n° 1179C, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 1180.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110149-GL déposée le 23-01-2023, Mme APELI Afi Enyonam, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GON et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110150-GL déposée le 23-01-2023, Mme ZOGLI Ami Massan, profession : Coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété EGUE AKOH, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les propriétés EGUE AKOH et ADJAKLI KOMI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110151-GL déposée le 23-01-2023, Mme DEMANOU Falligbéne, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ATTITOGON, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADEBE et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110152-GL déposée le 23-01-2023, M. et Mme HOUNKANLI Kodjo M et AMADOU Kadiratou A épouse HOUNKANLI, profession : Directeur de société et Employée de banque, demeurant à LOME et domiciliés à ATTIEGOU, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TRE EPEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATIWO DREVA et à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110153-GL déposée le 23-01-2023, M. HILLAH Ayayi Gblonvadji, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 71ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOGAN KOSSI et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110154-GL déposée le 23-01-2023, M. HILLAH Ayayi Gblonvadji, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à BE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 171, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 167B et à l'Ouest par le lot n° 166.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110155-GL déposée le 23-01-2023, Mme KOKOU Akouélé, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 171, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 168 et à l'Ouest par le lot n° 167A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110156-GL déposée le 23-01-2023, M. AZIADOME Komi, profession : Employé de société, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 983A et 981A, au Sud par une rue de 10m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 981A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110157-GL déposée le 23-01-2023, M. OURO-AGBAMDJALLA Tcha-Bouwé, profession: Informaticien, demeurant à USA et domicilié à NEW YORK, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de FIDOKPOUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOVON et au Sud par une rue non dénommée de 30.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110158-GL déposée le 23-01-2023, M. AKAKPO Ayikoe Léopold T, profession : Sapeur-pompier, demeurant à LOME et domicilié à BE PA DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPEZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par une rue en projet 20m, à l'Est par la collectivité KOUDAKPO-AGBO et à l'Ouest par les propriétés AHAMA EDOH et AKOLLOR CYNTHIA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110159-GL déposée le 23-01-2023, Mme ABONI Amélie Julienne épouse AKAKPO, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BE PA DE SOUZA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DAGUE, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GAFAH, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par la propriété AGBENYIGAH DOPE VEUVE ACOLATSE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110160-GL déposée le 23-01-2023, Mme ADOM Balakiyem, profession : Inspectrice des douanes, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété KAROUÉ TCHAMDJA, au Sud par la propriété KOUYELE, à l'Est par la propriété DOGBLA AYAO et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110161-GL déposée le 23-01-2023, M. KONALI Wolanyo, profession : Officier de police, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 39ca, situé à AGOE NYIVE FIOVI, connu sous le nom de FIOVI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 673A et à l'Est par le lot n° 674.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110162-GL déposée le 23-01-2023, Mme KAROUGBE Kpatcha Miya épouse KONALI, profession: Employée de banque, demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 24ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DALIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZIGAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110163-GL déposée le 23-01-2023, Mme GELLIH Akuwa Sedinam épouse MENSAH, profession: Comptable, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à AFLAO YOKOE, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 24m, au Sud et à l'Est par la propriété VITTOR GBEDEMA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110164-GL déposée le 23-01-2023, M. ANIMBA Kada-Hemna, profession : Enseignant, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KLEKPINO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 10m, au Sud par la propriété AKATO, à l'Est par la propriété AKATO KODJO et à l'Ouest par une rue existante.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110165-GL déposée le 23-01-2023, M. MOUMOUNI Anani Sonte, profession : Chauffeur, demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à ALLEMAGNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOUNYO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110166-GL déposée le 23-01-2023, M. MENSAH Edoé Jean-Claude, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété BOSSOU KANQUAYE, à l'Est par la propriété GOZO et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110167-GL déposée le 23-01-2023, Mme SABAGA Mabeeta, profession : Revendeuse, demeurant à ADETIKOPE et domiciliée à ATCHANVEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ATCHANVEDO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOWOU EKLOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110168-GL déposée le 23-01-2023, M. LACK Kokou Mawuli, profession : Chauffeur-mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme de deux polygones irréguliers d'une contenance totale de 02a 65ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné PARCELLE A : au Nord par la route SEGBE ADIDOGOME de 30m, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 760A et à l'Est par une rue non dénommée de 12m. PARCELLE B : au Nord par la route SEGBE ADIDOGOME de 30m, au Sud par le lot n° 775A, à l'Est par le lot n° 772A et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110169-GL déposée le 24-01-2023, M. AKPAGLO Toussine, profession : Gérant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 42ca, situé à LOME TOKOIN TAME, connu sous le nom de TOKOIN TAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 55, au Sud par le lot n° 51, à l'Est par le lot n° 53 et à l'Ouest par une rue non dénommées de 28m.

Il déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu NYASSOR Wokoedji et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110170-GL déposée le 24-01-2023, M. ANKOU Akoda Abenieluwu, profession : Electrotechnicien, demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 93ca, situé à LOME AFLAO AMADAHOME, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 28m, au Sud par le lot n° 190, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots n° 186 et 187.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110171-GL déposée le 24-01-2023, M. KOLI Goudavi, profession : Revendeur, demeurant à STRASBOURG et domicilié à STRASBOURG, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 92ca, situé à ADETIKOPE KLADJEME, connu sous le nom de AWAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le croisement d'une rue et d'une route, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une route non dénommée de 24m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110172-GL déposée le 24-01-2023, M. SEGNIBO Michel, profession : Frigoriste, demeurant à LOME et domicilié à KAGNIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 64ca, situé à BAGUIDA KPOGAN, connu sous le nom de AZITIGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOUDEKA SAKPONOU et KOUDEKA AYAO BEN, au Sud par une rue de 24m et à l'Est par une rue de 08m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110173-GL déposée le 24-01-2023, M. DOURMA Marwanga, profession : Avocat, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 1953A, et à l'Est par les lots n° 1954 et 1955.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110174-GL déposée le 24-01-2023, Mme DOUTI Batouriham, profession : Couturière, demeurant à BELGIQUE et domiciliée à BELGIQUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 63ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIANOGBE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110175-GL déposée le 24-01-2023, M. HOUNOU Amavi, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 31ca, situé à AGOE NYIVE DEMAKPOE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 729B, au Sud par l'axe de la voie express de 70m, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110176-GL déposée le 24-01-2023, M. SOULEMANA Adi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHADJI-DRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110177-GL déposée le 24-01-2023, M. DOH Yawo Madjé, profession : Mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 906 et 908, au Sud par une rue non dénommée de 24m, à l'Est par le lot n° 911 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110178-GL déposée le 24-01-2023, M. KOMBATE Bimonté, profession : Gérant de société, demeurant à AGOE et domicilié à KLEVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CAMP FIR NORD, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par le lot n° 750A et à l'Ouest par le lot n° 749.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110179-GL déposée le 24-01-2023, M. AGNAMAH Koffivi, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 56ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de HODAN KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété des héritiers DJABAKOU ANOUMOU, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 71A et à l'Ouest par le lot n° 69.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110180-GL déposée le 24-01-2023, Mme TOMETY Dede épouse DOUMASSI, profession: Retraitée, demeurant à AGOE et domiciliée à ATSANVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 92ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ATSANVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 476A, 477A, 479 et 478B, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par le lot n° 479 et 478B, et à l'Ouest par le lot n° 476A.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à feu DOUMASSI Komla Mensah et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110181-GL déposée le 24-01-2023 Mme AGBAVOR Ama Akofa, profession : Ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGNBAN DZIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110182-GL déposée le 24-01-2023, M. LOGO Kokou, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWUNO KOKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110183-GL déposée le 24-01-2023, Mme KPOTI Akoko, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE DE SOUZA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 17ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOU VOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLIKAN A. KOAMI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110184-GL déposée le 24-01-2023, Ms. AWUNYO Kouakou Rafik et AWUNYO Kwassi Pipo, profession : Revendeur et Ingénieur des travaux, demeurant à ANEHO et domiciliés à HABITAT, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 36ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de ZEBE KPEHENOU, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KLUSE ATA AYITE et à l'Ouest par une rue de 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110185-GL déposée le 24-01-2023, M. DOSSEH-ADJANON Daniel Didier Ekoué, profession: Notaire, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 73ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de MESSAN CONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m, au Sud et à l'Ouest par la propriété LAWSON ZANKLI et à l'Est par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la SCP BENAIA-ELIEL et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110186-GL déposée le 24-01-2023, M. SEMEKONO Richard Komi, profession : Agent de sécurité, demeurant à FRANCE et domicilié à PARIS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 22ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGNRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HALO-AHIKOU et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110187-GL déposée le 24-01-2023, M. EZOU Kossi, profession : Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MASSEME ANANI, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110188-GL déposée le 24-01-2023, Mme GATI Amivi Fafavi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 72ca, situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 437A, au Sud par une rue non dénommée de 28m, à l'Est par le lot n° 438 et à l'Ouest par le lot n° 436.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux héritiers de feu GATI Yawovi Maurice et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110189-GL déposée le 24-01-2023, M. N'BALOULA T. Ferdinand, profession : Agent de douane, demeurant à AGOE et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 58ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DOGLOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété EKLOU AMA ESSEAM, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la route ADOGLOVI KPOTAME LITIME de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110190-GL déposée le 24-01-2023, M. AMOUZOU Kodjo Eric, profession : Menuisier, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSIMADI et à l'Est par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110191-GL déposée le 24-01-2023, M. KOLOU Malewe, profession : Officier des FAT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAKPE MENSAN et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110192-GL déposée le 24-01-2023, M. FIAWOFIA D Kodjo, profession : Officier des FAT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMEDEDZISSO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110193-GL déposée le 24-01-2023, M. FIAWOFIA D Kodjo, profession : Officier des FAT, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de SIVEDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKADJA KOAMI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110194-GL déposée le 24-01-2023, M. TREGAH Yao, profession : Mécanicien chauffeur, demeurant à DALAVE et domicilié à LOGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de SENYAWOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAYISSA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110195-GL déposée le 24-01-2023, Mme AMEWOUGBE Afi Elom épouse BAITA, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EFIA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110196-GL déposée le 24-01-2023, Mme FASSASSI Barikissou épouse ATIKPO, profession: Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à KODJOVIKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété DUPLAN KODZO LAWSTOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110197-GL déposée le 24-01-2023, Mme FIAGAN Chantal, profession : Revendeuse, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 13ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPESSI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DRAFOE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110198-GL déposée le 24-01-2023, M. KOUEVI Anoumou, profession : Agent fret aérien, demeurant à LOME et domicilié à ABOVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de DEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AVELETE KODJOVI, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110199-GL déposée le 24-01-2023, M. ARONOU Warta Awossou, profession : Fonctionnaire de police, demeurant à ANEHO et domicilié à ZEBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DJOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBONGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110200-GL déposée le 24-01-2023, M. AGBEWODO Amen, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATTILAMONOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété WEDOME et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110201-GL déposée le 24-01-2023, Mme ABOUDOU Akoessiwa, profession : Revendeuse, demeurant à BAS MONO et domiciliée à BAS MONO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à AGBODRAFO AGBATA, connu sous le nom de ALLAGLO-KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALLAGLO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110202-GL déposée le 24-01-2023, M. SANA Zakaria, profession : Employé de commerce, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 36ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété GBEDEMAH, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEBAVI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SANA Abida et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110203 déposée le 24-01-2023, M. ABLY BIDAMON Paladina, profession : Gestionnaire comptable, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE DU BENIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 48a 59ca, situé à ANEHO GBODJOME, connu sous le nom de GOMEKPOTA, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 12m chacune et à l'Est par l'emprise du lac TOGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110204-GL déposée le 24-01-2023, M. GAMADO Apollo Kowamivi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 86ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOVINOU, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOGBATSE KOTOKOU, au Sud par les propriétés DEKAWOLE et NOUBOUKPO et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110205-GL déposée le 24-01-2023, M. KPEMOUA Kalao Komla, profession : Magistrat, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MAKE et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110206-GL déposée le 24-01-2023, Mme FOLI Ayoko Leocadie, profession : Médecin pédiatre, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca, situé à ANEHO AGBATA, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété YENOUI EMONKOU, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à feu AYITE Dédé et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110207-GL déposée le 24-01-2023, M. DJOMATIN Aho Aboudou, profession : Technicien orthopédique, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 61ca, situé à AGOE NYIVE KEGUE, connu sous le nom de DINGBLE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1503, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 1502B et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110208-GL déposée le 24-01-2023, M. SODATONOU Koami Rico, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité EDOUARD MENSAH et à l'Est par la route nationale n° 2.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110209-GL déposée le 24-01-2023, M. TEKOFolly, profession : Conducteur d'engins, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KPODOHOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 12 et 13, au Sud par une rue en projet de 12m, à l'Est par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par le lot n° 12.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110210-GL déposée le 24-01-2023, M. TEKOFolly, profession : Conducteur d'engins, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à ANEHO AGBATA, connu sous le nom de ALLAGLO-KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue en projet de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété DOEVI et à l'Ouest par la route AGBATA AGBAVI de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110211-GL déposée le 24-01-2023, M. BAKOUBOLO Manale Tchilalo, profession : Gendarme, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPOMBLE KOFFI, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110212-GL déposée le 24-01-2023, M. GNEKOU Sama, profession : Officier de police, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGUE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété KPOMBLE KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110213-GL déposée le 24-01-2023, M. ADEPOJU Buremoh, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété SAGANAGO, à l'Est par le titre foncier n° 48471 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110214-GL déposée le 24-01-2023, M. AGBODJAN Messan, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ABOKOU et DEMADI et à l'Est par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110215-GL déposée le 24-01-2023, M. GASSOU Yawo Mawunyo, profession : Cuisinier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 35ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOUZOE ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOVIEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110216-GL déposée le 24-01-2023, M. KAPITAN-GNIMDU B. Kevin-Marius, profession: Ingénieur informaticien, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIANDJIPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110217-GL déposée le 24-01-2023, M. AGOUNYOH Kokou Anani, profession : Sans emploi, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO BAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité WOGODO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110218-GL déposée le 24-01-2023, M. MANI Kondi, profession : Employé au ministère des affaires étrangères, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de ELAVAGNON, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1483, au Sud par le lot n° 1487, à l'Est par le lot n° 1484 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110219-GL déposée le 24-01-2023, M. ADZANADO Kodzotse et Mme DOGBE Abravi Emefa, profession : Gestionnaire et Commerçante, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un 03a 32ca d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à SAGBADO YOKOE, connu sous le nom de GBLINKOMEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOUMANA ZAKARI et à l'est par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110220-GL déposée le 25-01-2023, M. SOKLOU Kossi Dodji, profession : Sans profession, demeurant à ATAKPAME et domicilié à ATAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à LOME AFLAO HETSIAMI, connu sous le nom de HETSIAMI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 287, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 288 et à l'Ouest par le lot n° 286A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110221-GL déposée le 25-01-2023, Mme GBEVE Kossiwavi, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 314 et 315, au Sud par les lots n° 316B et 317B, à l'Est par le lot n° 317B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110222-GL déposée le 25-01-2023, M. MAREMAHENA Babandeguema, profession : Cultivateur, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110223-GL déposée le 25-01-2023, Mme AMOUZOU Afiavi, profession : Commerçante, demeurant à HIHEATRO et domiciliée à HIHEATRO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TOGNEVI KOSSI, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110224-GL déposée le 25-01-2023, M. LIEBL Kouami Vignô, profession : Sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ETOU JEAN KOSSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110225-GL déposée le 25-01-2023, Mme KASSA Akouavi Djignefa épouse TOULABOE, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 16ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DINGBLE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 387, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par le lot n° 390 et à l'Ouest par le lot n° 386.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110226-GL déposée le 25-01-2023, Mme KUEGAH Ayélé, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBASSAH, au Sud par une rue non dénommée de 30m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110227-GL déposée le 25-01-2023, M. AGBAHEY Kossi Obibitsopie Paul, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENYIGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIANLE VIDRAKOU, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété ADJOHLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110228-GL déposée le 25-01-2023, M. BODJOLLE Etéyé Edoh Beyebamotom, profession: Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca, situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de WATAKLASSOUKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 529A, au Sud par le lot n° 531B, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par les lots n° 528 et 530.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110229-GL déposée le 25-01-2023, M. GANIOU Mousbaou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ASSIVITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFIDENYIGBA, connu sous le nom de AFIDENYIGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AKAKPO KOKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110230-GL déposée le 25-01-2023, Mme KOKOU Ayawovi épouse IDOHOU, profession: Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 70ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété WLISI AFANOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110231-GL déposée le 25-01-2023, M. KEKEY Yaovi, profession : Entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à AGOE NYIVE ZOSSIME, connu sous le nom de DALIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité KOSSIGAN, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110232-GL déposée le 25-01-2023, Mme LODONOU Dopé épouse BLOKOU, profession: Conseillère financière, demeurant à LOME et domiciliée à ADAMAVO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 84ca, situé à LOME BAGUIDA-SUD-OUEST, connu sous le nom de LA DETENTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME ANEHO, au Sud par une rue non dénommée, à l'Est par le lot n° 8 et à l'Ouest par le lot n° 6 et 7A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110233-GL déposée le 25-01-2023, Ms. LAWSON DOUTE Boèvi et LAWSON DOUTE Latévi, profession : Bijoutier et Cuisinier, demeurant à LOME et domiciliés à LOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SAGBADO WOUGOME, connu sous le nom de TEBOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPOTIMA AGODUI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110234-GL déposée le 25-01-2023, M. NUBUKPO Christophe Koffi, profession : Professeur d'université, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 89a 83ca, situé à AGOE ALINKA, connu sous le nom de VADI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIADJO GOGNUI, au Sud par la propriété NUBUKPO CHRISTOPHE et à l'Ouest par la propriété AKOLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110235-GL déposée le 25-01-2023, M. NUBUKPO Christophe Koffi, profession : Professeur d'université, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 08a 90ca, situé à AGOE ALINKA, connu sous le nom de VADI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété NUBUKPO CHRISTOPHE, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKOLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110236-GL déposée le 25-01-2023, M. AWOKOU Kokou, profession : Dessinateur sérigraphie, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de PLANTATION, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOUDAWOU SEMEKPOR, au Sud et à l'Ouest par la propriété NYATSIKO AKLIGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110237-GL déposée le 25-01-2023, M. ATEKESSIM Aniboton, profession : Inspecteur central du trésor, demeurant à AGOE et domicilié à GBONVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 44ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de GBONVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 911A, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 908B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110238-GL déposée le 25-01-2023, Mme KEKE Afi Enyonam, profession : Directrice de société, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 47ca, situé à LOME BE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 57, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 43 et à l'Ouest par le lot n° 41.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110239-GL déposée le 25-01-2023, Mme YEMEY Afiavi Marie, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ADAKPAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 223 et 221A, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par les lots n° 220A et 221A et à l'Ouest par le lot n° 224A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110240-GL déposée le 25-01-2023, M. AMEYOE Kossivi Rodrigue, profession : Déclarant en douanes, demeurant à DJAGBLE et domicilié à DJAGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ATTIEGOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 702A, au Sud par le lot n° 701, à l'Est par le lot n° 702Bis et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110241-GL déposée le 25-01-2023, Mme AKAKPO Obikotan, profession : Ménagère, demeurant à ATAKPAME et domiciliée à ATAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à AGOE NYIVE DALIKO, connu sous le nom de SAKPLETO-KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété SAKPLETO KOAMI et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110242-GL déposée le 25-01-2023, Mme AKAKPO Obikotan, profession : Ménagère, demeurant à ATAKPAME et domiciliée à ATAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 87ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LONHOGAN GATI KOSSI et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110243-GL déposée le 25-01-2023, Mme AKAKPO Obikotan, profession : Ménagère, demeurant à ATAKPAME et domiciliée à ATAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATSINYO KOSSI et au Sud par une rue existante de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110244-GL déposée le 25-01-2023, Mme AKAKPO Obikotan, profession : Ménagère, demeurant à ATAKPAME et domiciliée à ATAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 66ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SAGNRAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AKEY KOWAMI DJINYEFA, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par la route SANGUERA AMEDENTA LEGBASSITO de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110245-GL déposée le 25-01-2023, M. TCHANTCHAMPO Kwassi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 93ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBANOU, au Sud par une rue de 14m, et à l'Est par la collectivité AGBOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110246-GL déposée le 25-01-2023, M. FOLY Komla Seyram, profession : Gérant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MASSEME KOFFI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110247-GL déposée le 25-01-2023, M. DOUMONGUE Kolani Bitien, profession : Cuisinier, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN DAGBETSIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 10ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété GBONFOU, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété GBONFOU SODODE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110248-GL déposée le 25-01-2023, Mme AMEGASSI Akouvi Essenam, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE KLEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le titre foncier n° 31353RT, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBEY KOKOUTSE P. et BELLO YESUFU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110249-GL déposée le 25-01-2023, M. LAWSON Akuété Messan, profession : Conducteur d'engins lourds, demeurant à AFIDEGNIGBAN et domicilié à AFIDEGNIGBAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 07ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AFIDEGNIGBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFANTSAWO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110250-GL déposée le 25-01-2023, M. LAWSON Akuété Messan, profession : Conducteur d'engins lourds, demeurant à AFIDEGNIGBAN et domicilié à AFIDEGNIGBAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AFIDEGNIGBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBADESSI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110251-GL déposée le 25-01-2023, M. LAWSON Akuété Messan, profession : Conducteur d'engins lourds, demeurant à AFIDEGNIGBAN et domicilié à AFIDEGNIGBAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AFIDENYIGBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBADESSI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110252-GL déposée le 25-01-2023, M. KONANRI Amengnanh, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHIAEKE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110253-GL déposée le 25-01-2023, M. et Mme DASSOU-VOVOR Komivi et GBOGBOTSI Akuwa Delali, profession : Sans emploi et Ménagère, demeurant à LOME et domiciliés à ADIDOGOME, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 18ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité ATIMAKA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110254-GL déposée le 25-01-2023, M. BATAWILA Bertrand, profession : Architecte, demeurant à AGOE et domicilié à KITIDJAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 48ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ZONE DE REINSTALLATION DES EXPROPRIÉS DU FIR, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 1177, à l'Est par le lot n° 1174 et à l'Ouest par le lot n° 1176A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110255-GL déposée le 25-01-2023, M. BABALIMAD. Madjamna, profession : Sociologue, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 63ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de NONLIGOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité SEKLE, au Sud par une rue de 20m et à l'Ouest par la propriété BABALIMA JUBTEENA TOTA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110256-GL déposée le 25-01-2023, Mme KPELLY Mahouwetin Edwige née CIAHODE, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BE KLIKAME, connu sous le nom de CITE DE L'UNIVERSITE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 67, à l'Est par le lot n° 66 et à l'Ouest par le lot n° 65B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110257-GL déposée le 25-01-2023, M. ADOUVI Koffi, profession : Directeur de société, demeurant à AGBATA et domicilié à BAS MONO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AGBODRAFO DAGUE, connu sous le nom de ASSEVENOU, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété LASSEY ADJEI ANANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110258-GL déposée le 25-01-2023, M. TORA Kpalega, profession : Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à KOSSIGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 05ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANONKUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 140, au Sud et à l'Est par le lot n° 143A et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110259-GL déposée le 25-01-2023, Mme KONDO Bakehe épouse KPANDJA, profession: Comptable, demeurant à ANEHO et domiciliée à AMADOTE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110260-GL déposée le 25-01-2023, M. GABIAM Amasseh, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud par le lot n° 183 et à l'Ouest par le lot n° 182.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110261-GL déposée le 25-01-2023, M. LAWSON-KATAKAN Akouété, profession : Agent de sécurité, demeurant à LOME et domicilié à BASSADJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKATO et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110262-GL déposée le 25-01-2023, Mme LAWSON Latré Dodji épouse AMEGNINO, profession: Ingénieur génie civil, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de TOGBLEKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété LAWSON, à l'Est par la propriété AKATO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110263-GL déposée le 25-01-2023, Mme LAWSON Latré Dodji épouse AMEGNINO, profession: Ingénieur génie civil, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de TOGBLEKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par la propriété LAWSON, à l'Est par la propriété AKATO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110264-GL déposée le 25-01-2023, Mme LAWSON Latré Dodji épouse AMEGNINO, profession: Ingénieur génie civil, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de TOGBLEKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKATO, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110265-GL déposée le 25-01-2023, Mme KODZO Kossiwa Massa, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à NYEKONAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 60ca, situé à LOME AFLAO WOUGOME, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DANSOMON et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110266-GL déposée le 25-01-2023, M. AHLI Senyo, profession : Gestionnaire, demeurant à LOME et domicilié à YOKOE AGBLEGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO YOKOE, connu sous le nom de AGBLEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOSSI et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110267-GL déposée le 25-01-2023, M. AMEDOME Koffi, profession : Soudeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 25ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de APEGNIGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 90A, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par le lot n° 88.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110268-GL déposée le 25-01-2023, M. DOGBOE Kokou Germain, profession : Employé de société, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AHADJI-DRA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110269-GL déposée le 25-01-2023, M. DOGBOE Lolo Clément, profession : Employé de société, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AHADJI-DRA et à l'Est par la route ATTIDJIN SANGUERA de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110270-GL déposée le 25-01-2023, M. DOSSOU Komlan, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 00ca, situé à AVEDJI, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un espace non dénommé, au Sud par une route de 28m, à l'Est par les lots n° 547 et 548 et à l'Ouest par le lot n° 545.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110271-GL déposée le 25-01-2023, M. AHLOMA Lidawouwe, profession : Ingénieur et Assimilé, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de AVEYAKE, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GOMADO EDOH KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110272-GL déposée le 25-01-2023, M. SABLIKOU Bamikolé, profession : Sociologue, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 09ca, situé à HEDZRANAWOE KELEGOUGAN, connu sous le nom de TOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 9, au Sud par le lot n° 10B, à l'Est par le lot n° 11 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110273-GL déposée le 25-01-2023, M. AGUE Irénée Kevin, profession : Cadre de banque, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 36ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADOKPO KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOVO ADOKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110274-GL déposée le 25-01-2023, M. HASSIKPESSI Somie-Abalo, profession : Commissaire principal, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 79ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIGBETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LOVI et AZIAVI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110275-GL déposée le 25-01-2023, M. YOUNOUSSA Issa Mouribane, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 72ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BENOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOTOME et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à YOUNOUSSA Mariam et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110276-GL déposée le 25-01-2023, M. YOUNOUSSA Issa Mouribane, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à HEDZTRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 02ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BENOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOTOME.

Il déclare que ledit immeuble appartient à YOUNOUSSA Ramatou et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110277-GL déposée le 25-01-2023, M. YOUNOUSSA Issa Mouribane, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à HEDZTRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 67ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BENOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 30m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété SOTOME.

Il déclare que ledit immeuble appartient à YOUNOUSSA Abdoul Wakil et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110278-GL déposée le 25-01-2023, Mme TCHA Essoyodou épouse DAMOIN, profession: Juriste, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de LOGOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété MONDJRO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110279-GL déposée le 25-01-2023, M. APEDO Komi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE GBOMAME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADJOH KOMLAN et SIKATA GANYO, au Sud par une rue de 24m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110280-GL déposée le 25-01-2023, M. MENSAH Edem Komla, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 35ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEKPLOVI et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110281-GL déposée le 25-01-2023, Mme DANYO Adjo Delali, profession : Topographe dessinateur, demeurant à SANGUERA et domiciliée à KOHE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 77ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ATSHAGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété WONOU NOUNA et à l'Est par la route SANGUERA MISSION TOVE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110282-GL déposée le 25-01-2023, Mme BATOKA Adjoa Tekpadeba, profession : Sous-officier, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBALEGNON et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110283-GL déposée le 25-01-2023, M. DJAGBA Kondi, profession : Fonctionnaire de police, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 39ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TSIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BANKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110284-GL déposée le 25-01-2023, M. BALEBAKO Kotolebena, profession : Gestionnaire des ressources humaines, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca, situé à LEGBASSITO MADJIKPETO, connu sous le nom de XENYOGBLE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers GATIGLO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110285-GL déposée le 25-01-2023, M. APEDO-AMAH Longfellow A. S. D, profession: Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 24ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 157A, au Sud par le lot n° 158, à l'Est par le titre foncier 245TT et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110286-GL déposée le 25-01-2023, Mmes AYIVON KPETESSOU Ablavi Anais K. et AYIVON KPETESSOU Eya-Kouma Elom H, profession : Revendeuse et Commerçante, demeurant à TOGOKOME et LOME et domiciliées à TOGOKOME et LOME, majeures non interdites jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de AVATAME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 114, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 117 et à l'Ouest par le lot n° 115A.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110287-GL déposée le 25-01-2023, M. AFFO WOROU Farid, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 12ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANO, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété AHIABA, à l'Est par la propriété GBADEGBE SOADJEDE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110288-GL déposée le 25-01-2023, M. AKOUTSA Koffi, profession : Directeur d'entreprise, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME TOKONOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIABA, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110289-GL déposée le 25-01-2023, Mme YAGLA Ila'Mogaa, profession : Hôtelière, demeurant à LOME et domiciliée à ADEWUI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 42ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADJOUGBA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété MAGLO et à l'Est par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110290-GL déposée le 25-01-2023, M. TAGBA Zarifou, profession : Gestionnaire des ressources humaines, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 82ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AMEDETA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKI SODAYE et AKI AYABA, et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110291-GL déposée le 25-01-2023, M. TOUDJI KOUTADO Dovi, profession : Assistant de direction, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 07ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADZEN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIAGOME APETSE, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété AGBOLETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110292-GL déposée le 25-01-2023, M. TONYI Komi, profession : Particulier, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOUDAKPO ANANI KOMI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110293-GL déposée le 25-01-2023, Mme DANSOU Assibavi Cendras, profession : Etudiante, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 16ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AVINATO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADZOGBLE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110294-GL déposée le 25-01-2023, M. MIKOTAKATOLA Tomtabia, profession : Huissier de justice, demeurant à LOME et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEDEDJISSO MOTOLI AMEDE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Amicale des Ressorissants du Canton de Ténéga à Lomé et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110295-GL déposée le 25-01-2023, M. KANKOUE-AHO Folligan, profession : Clerc de notaire, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 34ca, situé à AKLAKOU, connu sous le nom de AKLAKOU, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ASSAGBA-FOLLYKOUE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110296-GL déposée le 26-01-2023, Mme SANNI Sariatou M. épouse KONANRI, profession: Revendeuse, demeurant à AGBO TALO et domiciliée à AGBO TALO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ATCHANVEDO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPLAN et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110297-GL déposée le 26-01-2023, M. AGUI Abalo, profession : Adjudant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 27ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVADJIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBONGLI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110298-GL déposée le 26-01-2023, M. ADJAHO Koku Sebia, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BADAGBON et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110299-GL déposée le 26-01-2023, M. AMETOWOYONA Ablam Messan, profession : Directeur de société, demeurant à LOME ADIDOGOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 40A, au Sud par une rue non dénommée de 24m, à l'Est par le lot n° 39B et à l'Ouest par le lot n° 39A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110300-GL déposée le 26-01-2023, M. DZIWONU Komla Bede, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à SAGBADO KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de AVOEME DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADONSOU KOMLAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110301-GL déposée le 26-01-2023, M. AHOOMEY-ZUNU Alexandre A, profession : Agriculteur, demeurant à LOME et domicilié à KLIKAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 55a 91ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Est par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110302-GL déposée le 26-01-2023, Mme KOUTREMON Woevi, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KOUTIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SAND YAO SELOM et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110303-GL déposée le 26-01-2023, M. ASSOULA Djena, profession : Administrateur des finances, demeurant à KARA et domicilié à TCHALOUDE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la réquisition n° 65799, au Sud et à l'Ouest par la propriété TANDOUNA BENSAGA et à l'Est par une rue existante de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110304-GL déposée le 26-01-2023, Mme AYEVA Betre Tchobodjo, profession : Retraitée, demeurant à AGOE et domiciliée à KITIDJAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 96ca, situé à AGOE NYIVE KITIDJAN, connu sous le nom de TOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par le lot n° 441A, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 438A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110305-GL déposée le 26-01-2023, M. DOSSOU Ayivi Anani, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à DABARAKONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de DABARA-KONDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 4, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 3 et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110306-GL déposée le 26-01-2023, M. AHARRH GNAMA Agbeanda, profession : Médecin, demeurant à AGOE et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 94ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DANLIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSOUMATINE API et au Sud par la route AGOE NYIVE SANGUERA de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110307-GL déposée le 26-01-2023, M. KODZO Kossi, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à TOGGLE, connu sous le nom de NYIVEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DJOKPATA AKAKPO KOAMI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110308-GL déposée le 26-01-2023, M. AGBOBA Koffi Mawuli, profession : Mécanicien, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à SANGUERA NANEGBE, connu sous le nom de AGBOBA KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AYISSOU TREPOUPOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110309-GL déposée le 26-01-2023, M. AMOUDA Amodou Z, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AYIVIBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOUTOUYE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110310-GL déposée le 26-01-2023, M. TCHONDA Tétouma, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FAZOE-DJIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110311-GL déposée le 26-01-2023, M. AGBEKO Koffi Felicien, profession : Inspecteur des impôts, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 74ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par une propriété non dénommée et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110312-GL déposée le 26-01-2023, M. AGBEKO Koffi Felicien, profession : Inspecteur des impôts, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO EKPO, connu sous le nom de WESSOME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AYIVON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110313-GL déposée le 26-01-2023, Mme MADOUYOU Fozietou épouse AMOUDA AMODOU, profession : Tresseuse, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité BIAM.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110314-GL déposée le 26-01-2023, M. BATENGUE Bankotine, profession : Diplômé, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOUSSIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 528, à l'Est par le lot n° 530 et à l'Ouest par le lot n° 529A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110315-GL déposée le 26-01-2023, Mme FOLY Jacqueline, profession : Aide médico-psychologique, demeurant à FRANCE et domicilié à FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GNONFOUN ABOBO et au Sud par une rue existante de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110316-GL déposée le 26-01-2023, M. AKAKPO Kokou Agbehianh, profession : Gérant, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 66ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBADOE AYELE KAFUI épouse KOUMAKO et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110317-GL déposée le 26-01-2023, M. DOTSE Peagnon, profession : Menuisier, demeurant à LOME et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADOKOU, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110318-GL déposée le 26-01-2023, M. AYI Kossi Mawuena, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN TAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété MASSEME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110319-GL déposée le 26-01-2023, Mme ATCHIKITI Kossiwa Yewa épouse TSADIA, profession: Analyste financier, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 352 et 353, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 358B et à l'Ouest par le lot n° 357A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110320-GL déposée le 26-01-2023, Mme AMEGBEGNOE Masah Lologno, profession : Agent de banque, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à AFLAO SAGBADO YOKOE, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 11, au Sud par le lot n° 13B, à l'Est par le lot n° 14 et à l'Ouest par la route AGBOYIBO NYAPESSI de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110321-GL déposée le 26-01-2023, M. SEMEKONON Anoumou Ayao, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN SEMINAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ELO GOVINA, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110322-GL déposée le 26-01-2023, M. ELO Kokou, profession : Maçon, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZOLIDZI, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la réquisition n° 62802 et un espace non dénommé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110323-GL déposée le 26-01-2023, M. ELO Kokou, profession : Maçon, demeurant à AGOE et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par un espace non dénommé, au Sud et à l'Est par la propriété AZOLIDZI et à l'Ouest par la propriété SAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110324-GL déposée le 26-01-2023, Mme BOURAIMA Fatoumata épouse MAMA GOULIGOULI, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ZONGO ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJIWONOU YAO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110325-GL déposée le 26-01-2023, Mme BOURAIMA Fatoumata épouse MAMA GOULIGOULI, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ZONGO ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ASSIGNOATSISSO, au Sud par la propriété TOFFAN SOUZA et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110326-GL déposée le 26-01-2023, Mme BOURAIMA Fatoumata épouse MAMA GOULIGOULI, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 32ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ZONGO ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BAMBANI KOFFI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110327-GL déposée le 26-01-2023, Mme ABALO Florine, profession : Fonctionnaire territorial, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de BOKPOKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEBLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110328-GL déposée le 26-01-2023, M. BIKASSAM Petchetibadi, profession : Ingénieur Télécom, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 35ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TEFIKOPE-AVEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par le titre foncier n° 35806 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110329-GL déposée le 26-01-2023, M. SATCHIVI Folykoue, profession : Revendeur, demeurant à KPOGAN et domicilié à AZITIGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à AGBODRAFO ALOGAVI, connu sous le nom de MOTO, préfecture des Lacs et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALOGAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110330-GL déposée le 26-01-2023, Mme GNANSA Préounam Badawou, profession : Assistante de direction, demeurant à LOME et domiciliée à AGOE ADJOUGBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à SANGUERA BOKPOKO, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKATO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110331-GL déposée le 26-01-2023, Mme BOURAIMA Fatoumata épouse MAMA GOULIGOULI, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 55ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ZONGO ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 253, au Sud par le lot n° 262A, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 261.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110332-GL déposée le 26-01-2023, Mme BOURAIMA Fatoumata épouse MAMA GOULIGOULI, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 45ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ZONGO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la collectivité GBESSIVI, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la voie ferrée LOME BLITTA de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110333-GL déposée le 26-01-2023, Mme BOURAIMA Fatoumata épouse MAMA GOULIGOULI, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ZILIDJI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOFFAN SOUZA et à l'Est par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110334-GL déposée le 26-01-2023, M. AGBEHOM Kossivi M, profession : Magistrat, demeurant à MANGO et domicilié à MANGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOEGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110335-GL déposée le 26-01-2023, M. AGBEHOM Kossivi M, profession : Magistrat, demeurant à MANGO et domicilié à MANGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 69ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité VIGNO, au Sud par la route AMADENTA ZONOSSIME de 20m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110336-GL déposée le 26-01-2023, Mme MENSAH Constance Désirée Lucie Ayélé épouse COUBARD, profession : Ménagère, demeurant à FRANCE et domiciliée à FRANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de YEVIEPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par la collectivité POASIAKO, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBESSI KOMLAN MOKPLI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110338-GL déposée le 26-01-2023, M. NOUWATI Kossi, profession : Déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATSIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110339-GL déposée le 26-01-2023, M. TEKO-AGBO Anani Gagnon, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AVATAME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADZE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110340-GL déposée le 26-01-2023, M. AYEWOUDAN-F Seidou, profession: Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN SOLIDARITE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 68ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GBONGLI, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110341-GL déposée le 26-01-2023, M. BAMOUDNA Bagdougoua, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 71ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de TELESSOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par le lot n° 1735B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110342-GL déposée le 26-01-2023, M. TEKOE Sewa Amenyona, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ABLOGAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 16ca, situé à KANYIKOPE, connu sous le nom de KAGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1771A, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 1769A et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110343-GL déposée le 26-01-2023, M. EDORH Anani Bruno, profession : Menuisier, demeurant à LOME et domicilié à BE PAS DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 88ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NEGO KOKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110344-GL déposée le 26-01-2023, M. AZIABLE Kokou, profession : Maçon carreleur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 42ca, situé à AGOE NYIVE DEMAKPOE, connu sous le nom de APENYIGBUI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 717B, au Sud par les lots n° 722A et 721A, à l'Est par les lots n° 722A, 719C et 720, 717C et 718 et à l'Ouest par les lots n° 721A et 719A et une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110345-GL déposée le 26-01-2023, Mme BOURAIMA Fatoumata épouse MAMA GOULIGOULI, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 53ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de ZONGO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBESSIVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110346-GL déposée le 26-01-2023, M. AFOTOU Koffi Edem, profession : Commissaire de police, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJADJA KODJO et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110347-GL déposée le 27-01-2023, M. ADANOU Koudjo, profession : Directeur administratif, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOUGBOLO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110348-GL déposée le 27-01-2023, M. ADANOU Koudjo, profession : Directeur administratif, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOGBO SOFANSHINE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110349-GL déposée le 27-01-2023, M. YAMOURE Lakonname, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 40ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGBANYO KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBANYO et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110350-GL déposée le 27-01-2023, Mme NOUTCHANA A. Véronique épouse AGNIGBADEDJI, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADOGLOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété ASSIMADI TSAMIVI et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110351-GL déposée le 27-01-2023, M. GBADAMASSI Mohamed Taïrou, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 23ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIAGBENYO et au Sud par la voie de contournement de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110352-GL déposée le 27-01-2022, Mme NANEWOTOR Mercy, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à DE SOUZA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité HOLO APEKE et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110353-GL déposée le 27-01-2023, M. KOULINTE Soga Badjabani, profession : Sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de BALISSIME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AKPLAGA et à l'Ouest par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110354-GL déposée le 27-01-2023, M. APEDOH Kokou Sessi, profession : Soudeur, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca, situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEXOVON KOFITSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110355-GL déposée le 27-01-2023, Mme MODENOU Akossiwa Akpédjé, profession : Infirmière, demeurant à USA et domiciliée à USA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de ZANVI, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité APELETE SEMEKONAWO et à l'Est par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110356-GL déposée le 27-01-2023, M. NOUMON Kouassi, profession : Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à BE KPEHENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO ALOGAVI, connu sous le nom de ALOGAVI KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LAWSON.

Il déclare que ledit immeuble appartient à NOUMON Giovanna Eyram et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110357-GL déposée le 27-01-2023, M. NAMBIEMA Aboudoulaye, profession : Sociologue, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 948, au Sud par le lot n° 951B, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par le lot n° 950.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110358-GL déposée le 27-01-2023, M. HOSSE Koffi, profession : Peintre-bâtiment, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 0a 87ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par le lot n° 1428B, et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110359-GL déposée le 27-01-2023, Mme WODEKPOR-EKPE Edze Essi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 72ca, situé à SANGUERA KLEME, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SRABI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110360-GL déposée le 27-01-2023, M. DAGOUDI Bienvenu, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par les lot n° 410 et 411, au Sud par le lot n° 413, à l'Est par le lot n° 411 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110361-GL déposée le 27-01-2023, Mme SITTI Anukuadi Ayoko, profession : Responsable d'ONG, demeurant à LOME et domiciliée à BE HOUMVEME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 31ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété AWUMEY ZUNU MELAGBE, à l'Est par la collectivité AGBOTAME et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110362-GL déposée le 27-01-2023, Mme ADJIGNON Yawovi, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1907, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 1906A et à l'Ouest par le lot n° 1908.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110363-GL déposée le 27-01-2023, M. ALOKPA K. Sénam Emmanuel, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 562B, au Sud par le lot n° 561 et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110364-GL déposée le 27-01-2023, M. AKAKPO Koffi Agozar, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 19ca, situé à GLIDJI, connu sous le nom de ATOTIDEKA, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété HOUNSIAGAMA SEVI, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110365-GL déposée le 27-01-2023, Mme BIGOU Mariama, profession : Secrétaire bureautique, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUTO AGBOCHI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110366-GL déposée le 27-01-2023, Mme BIGOU Mariama, profession : Secrétaire bureautique, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 33ca, situé à AGOE NYIVE SOGBOSSITO, connu sous le nom de KONME-KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAMADO et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110367-GL déposée le 23-01-1937, M. AFANGBEDJI Koudjo Apelete, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca, situé à AGBODRAFO TOGOKOME, connu sous le nom de KOSSI-AGBAVI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud par la propriété MESSANH ADJOWA, à l'Est par le lot n° 49B et à l'Ouest par le lot n° 48.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110368-GL déposée le 27-01-2023, Mme ADANLETE Ayawa Djiedjom épouse N'DONG, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE-CHATEAU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ZOGLI, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété ADJALO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110369-GL déposée le 27-01-2023, M. KOUDAHE Ablam, profession : Electricien, demeurant à DAGUE et domicilié à DAGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 96ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DAGUE ASSEVENOU, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NEGLOKPE, au Sud par une rue de 12m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110370-GL déposée le 27-01-2023, M. OKANGNY Ayi, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HOLO-AVLA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110371-GL déposée le 27-01-2023, M. ALASSANI Kader, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de ZOGBEDJI, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADONSOU et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110372-GL déposée le 27-01-2023, Mme KOUMASSI Ablavi Delali S, profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOUVI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité EWOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110373-GL déposée le 27-01-2023, Mme KOUMASSI Afi Germaine, profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité EWOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110374-GL déposée le 27-01-2023, Mme KOKOROKO Awoto Dzifa épouse AMEBOUBE, profession : Sage-femme d'Etat, demeurant à LOME et domiciliée à SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOSSOU et au Sud par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110375-GL déposée le 27-01-2023, M. SAMARO Essowè, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE DANLIKO, connu sous le nom de SAKPLETO-KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110376-GL déposée le 27-01-2023, Mme ALEDJI Raihanatou, profession : Sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SILIVI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110377-GL déposée le 27-01-2023, Mme AGBONKU Afikuma Senam, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 856, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 855 et à l'Ouest par le lot n° 857B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110378-GL déposée le 27-01-2023, M. LAOVI Yao Meliné, profession : Architecte urbaniste, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 28, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 29B et à l'Ouest par le lot n° 30.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110379-GL déposée le 27-01-2023, Mme FOLLY-BEBEY Tsotso Kafui, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGBODRAFO KPESSI, connu sous le nom de DRAFOE, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété des héritiers DRAFOE et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110380-GL déposée le 27-01-2023, M. LATEY Koffi, profession : Inspecteur du trésor, demeurant à AGOE et domicilié à BOKPOKPO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LOGOTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 56, au Sud par le lot n° 58B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 57.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110381-GL déposée le 27-01-2023, M. AKPAWU Donudenu, profession : Directeur des études, demeurant à SOTOUBOUA et domicilié à KPANDIYO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 76ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DANGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOMBELI KOMASSI WOFOA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110382-GL déposée le 27-01-2023, Mme EGLA Amavi Mawulom épouse NYANU, profession: Ménagère, demeurant à DOUFIO AKPOSSO KOME et domiciliée à DOUFIO AKPOSSO KOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de GENDARMERIE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 901, au Sud par le lot n° 902, à l'Est par le lot n° 900 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110383-GL déposée le 27-01-2023, M. DZOKA Kokou Klutse, profession : Huissier de justice, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KPODOHOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par le lot n° 185B et à l'Ouest par le lot n° 184 et 185C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110384-GL déposée le 27-01-2023, M. MENSAH Koffi, profession : Déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ANEHO AGBATA, connu sous le nom de LANZO, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIKO et au Sud par la route KPOGAN-AGBATA de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110385-GL déposée le 27-01-2023, Mme DONYO Jeanne Mawuena, profession : Coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ABLOGAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 87ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DZEFI WOAWAYI YAOVI, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par une rue non dénommée de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110386-GL déposée le 27-01-2023, M. AGBOBLI Amevi, profession : Professeur de lycée, demeurant à AGOE et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO-AVOEME, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AVOUSSOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110387-GL déposée le 27-01-2023, Mme HOMAWOO Afiwa Ahoefa, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOGO 2000, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 97ca, situé à DJAGBLE, connu sous le nom de DJAGBLE, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité EZIAN, au Sud par la collectivité DJAGBLE ABOLAVE de 20m et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110388-GL déposée le 27-01-2023, M. NOUWOKLO Agbedekpe Ayao, profession : Sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à KOSSIGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DALAVE AGOTIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété HAVIBO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZIGAN KOKOU ALBERT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110389-GL déposée le 27-01-2023, M. MESSAN Ayivi, profession : Sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN N'KAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de WATAKLASSOUKOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 857A, au Sud par le lot n° 858, à l'Est par le lot n° 860 et à l'Ouest par la voie express de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110390-GL déposée le 27-01-2023, Mme HOUNKANLI Adjo Mawuena, profession : Juriste, demeurant à AGOE et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 53ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ANYIGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWOUVE et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110391-GL déposée le 27-01-2023, M. MENSAH Mawuli, profession : Agent commercial, demeurant à LOME et domicilié à FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 47ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DETENTE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 214bis, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par le lot n° 216bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110392-GL déposée le 27-01-2023, M. KOUEVI Folly, profession : Inspecteur des douanes, demeurant à AGOE et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 28ca, situé à GBODJOME DEVIKINME, connu sous le nom de PLACCA KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité LAWSON PLACCA et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110393-GL déposée le 27-01-2023, M. NABIYOU Ezzo-Yomewe, profession : Entrepreneur, demeurant à AGOE et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 51ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par les lots n° 1315B et 1308, et à l'Ouest par le lot n° 1314A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110394-GL déposée le 27-01-2023, M. ATTIOGBE Assou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 82ca 46, situé à LOME AVEPOZO BAGUIDA, connu sous le nom de PLANTATION, préfecture du Golfe et borné au Nord par la voie ferrée LOME ANEHO, au Sud par la route nationale n° 2 LOME ANEHO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DA SILVEIRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110395-GL déposée le 27-01-2023, M. BOKPOH Komi Mawuena, profession : Magasinier, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 48ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de DJIGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la propriété TSEGUE AKOSSIIWA, à l'Est par la propriété AWAYIWOU YAWA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110396-GL déposée le 27-01-2023, M. NATONGOU Banalin, profession : Mécanicien auto, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 12ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AYIKIADE, au Sud par une rue de 28m, à l'Est par la propriété NATONGOU et à l'Ouest par la propriété NOUWOZAN KOKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110397-GL déposée le 27-01-2023, Mme KOUNTONDJA Gountchetine, profession: Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 38ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 1237, à l'Est par le lot n° 1239 et à l'Ouest par le lot n° 1236A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 110398-GL déposée le 27-01-2023, M. AGBOZOH Kokou Velenu, profession : Retraité, demeurant à AGOE et domicilié à MINAMADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 87ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGOE NYIVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 603, à l'Est par le lot n° 601 et à l'Ouest par le lot n° 600A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

**REGION MARITIME**

Suivant réquisition, n° 09556-RM déposée le 20-01-2023, M. ATTIPOE Shine Seenam Koffi, profession : Informaticien, demeurant aux USA et domicilié à Texas, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a, situé à Aképé, connu sous le nom de Zénénu, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AGLAGO & AZIAVI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 et 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09557-RM déposée le 20-01-2023, Mme DOGBE Mawuto Gwladys épouse LORENZO, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Klévé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Daviémodji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par les lots N°28, 32 et 31 et à l'Ouest par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09558-RM déposée le 20-01-2023, M. AMEGATSE Komlan, profession : Topographe dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Gbossime, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 98ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Kouvé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOLOTO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09559-RM déposée le 20-01-2023, M. AGOUZE Komla, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 70a 27ca, situé à Davié-Assomé, connu sous le nom de Kouvé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m et au Sud par la propriété AGBOLOTO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09560-RM déposée le 20-01-2023, M. et Mme KPELAFIYA Aboubakar Toure et AKAKPO Issola Oyemi épouse KPELAFIYA, profession : Revendeurs, demeurant à Lomé et domiciliés à Démakpoè, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 36a 13ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Dzogbegan, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KOLI et à l'Ouest par la collectivité ADJI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09561-RM déposée le 20-01-2023, M. KLADI Kodjo, profession : Soudeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Gnamassi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 34a 24ca, situé à Badja, connu sous le nom de Kouvé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AHIALE Agbégninou, au Sud et à l'Ouest par la propriété EFA Fofoué et à l'Est par la propriété DOSSEH Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09562-RM déposée le 20-01-2023, M. POSSIAN Mawouko Koffi, profession : Huissier de Justice, demeurant à Tsévié et domicilié à Gbenodou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Gbenodou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par les lots N°2 et 3 respectivement, au Sud par la route Tsévié Gape de 30m et à l'Ouest par le lotissement AZIABLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09563-RM déposée le 20-01-2023, M. POSSIAN Mawouko Koffi, profession : Huissier de Justice, demeurant à Tsévié et domicilié à Gbenodou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 93a 26ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wolée, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZI et à l'Est par celle de DJONKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09564-RM déposée le 20-01-2023, M. NOUVE Yawovi Selom, profession : Prêtre, demeurant à Lomé et domicilié à Collège Saint Joseph, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 39ca, situé à Tsévié gbatope, connu sous le nom de Adovidipe, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété GALLEY Komla M, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune et à l'Ouest par la propriété KOUDITEY Adzo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09565-RM déposée le 20-01-2023, Mme AKOUE-GOEH Adolevi épouse AMORIN, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè-Klikamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Monenou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADEKPLO Koffi & ADEKPLO Kokou et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09566-RM déposée le 20-01-2023, Mme AKUE-GOEH Kpotato Adolevi épouse AMORIN, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Klikamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 02a 86ca, situé à Tovegan Hekpe, connu sous le nom de Efonnyigba, préfecture de l'Avé et borné au Nord par les collectivités KOUDA et KAKAMINAKO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KAKAMINAKO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09567-RM déposée le 20-01-2023, M. DZINI Yao Semanu, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Anyavé Tsivé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPOTOGBI Mensan et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09568-RM déposée le 20-01-2023, M. DOMLAN Ayi Kossi, profession : Tailleur, demeurant à Agbata et domicilié à Zivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié Tékpo, connu sous le nom de Akové, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIALEKEDJI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09569-RM déposée le 20-01-2023, Mme SABAH Afiwa, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Davié Tékpo, connu sous le nom de Akové, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité AZIALEKEDJI, à l'Est et à l'Ouest par des rue non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09570-RM déposée le 20-01-2023, M. AMAH Theodore, profession : Technicien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 94ca, situé à Gbatopé Yobome, connu sous le nom de Yobome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes et à l'Est par la propriété SETODZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09571-RM déposée le 20-01-2023, Mme ADJEODA Adjo Séna, profession : Enseignante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété LABAH, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09572-RM déposée le 20-01-2023, M. TOKOFAI Sané Georges, profession : dentiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 65ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Sevamondji, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKOUETE, au Sud par une rue de 07m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09573-RM déposée le 20-01-2023, Mme TOGBE Josephine, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 59ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Attidjin, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MOTOGBEY et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09574-RM déposée le 20-01-2023, M. DADZIE Yaovi, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Abobo Yogon, connu sous le nom de Aflaokondji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AFADI Dansivi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09575-RM déposée le 20-01-2023, M. LOGO Messan, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Séwouvé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AHOUNTO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09576-RM déposée le 20-01-2023, M. LOGO Messan, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09577-RM déposée le 20-01-2023, M. AMESSE Koami, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Bè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 63a 47ca, situé à Abobo Kpoguéde, connu sous le nom de Tsvivé, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord par la collectivité TOSSOU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues. PARCELLE B : au Nord par la collectivité TOSSOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété KOFI Sodjavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09578-RM déposée le 20-01-2023, M. LOGO Koukougan, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Ahonkoe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 78ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADONSOU Gboglan et à l'Ouest par la route Lomé Hahotoé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09579-RM déposée le 20-01-2023, M. AGOUDOU Ablam Gerard, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kévé Anove, connu sous le nom de Kpotodo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADEKE, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par la propriété AMOU-BERRY Abra Délali E. C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09580-RM déposée le 20-01-2023, Mme AMEH Kokoe Amele épouse GALLI, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Yokoe, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kpome Akadjamé, connu sous le nom de Djoadjé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWUDZA & AMAVI et à l'Est par une rue.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09581-RM déposée le 20-01-2023, M. AKPAKA Koffi, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 33ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADOSSI et à l'Est par une rue de 14m. PARCELLE B : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADOSSI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09582-RM déposée le 20-01-2023, Mme WONEGOU Amivi Djatougbe, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 01ca, situé à Sévagan Kopéyéyé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWOUNO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09583-RM déposée le 20-01-2023, Mme WONEGOU Ameyo Mawuali S épouse BOUMEKPO, profession : Informaticienne, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 68ca, situé à Sévagan, connu sous le nom de Kopéyéyé dekame, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété ATTIOGBE, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09584-RM déposée le 20-01-2023, M. AKPAKA Kokouvi, profession : Employé, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 04a 06ca, situé à Agbélové Koulekopé, connu sous le nom de Abey Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBOLOTO Kodzo, au Sud par la collectivité NYATIVE, à l'Est par la collectivité AGNATCHE Missawome et à l'Ouest par la collectivité KOULE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09585-RM déposée le 20-01-2023, M. ATTIOGBE Komlan, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Fiovi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 93ca, situé à Kovié Dzemeke, connu sous le nom de Kleve, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité GODOGBE, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété ATTIOGBE et une rue et à l'Ouest par la propriété ATTIOGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09586-RM déposée le 20-01-2023, Mme D'ALMEIDA Ayabavi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZOGAN K et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09587-RM déposée le 20-01-2023, M. YELE Sobo, profession : Soudeur Ferrailleur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Topédomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPELY, au Sud par une rue de 14m et au Nord-Ouest par la propriété GAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09588-RM déposée le 20-01-2023, Mme AMOUZOU Akou, profession : Agent d'entretien, demeurant à Lomé et domiciliée à Wuiti, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Ahlovémé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOKOU Komlan M et au Sud par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à DUCLAUX Mathys Elom et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09589-RM déposée le 20-01-2023, M. DJRAMEO Benissan Gagnon, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Awatamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 71a 91ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Djogbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09590-RM déposée le 20-01-2023, M. DJRAMEO Benissan Gagnon, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Awatamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 58a 55ca, situé à Dzogbe, connu sous le nom de Dzogbe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées et à l'Est par la route Dalavé Kpomé de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09591-RM déposée le 20-01-2023, M. KINI Komi Mawulolo, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 01ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Dzogbepime, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZAGLAN Komla Mensah et à l'Est par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09592-RM déposée le 20-01-2023, Mme DANGNOSSI Awawou, profession : Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 86ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Houssikakope, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Noépé Kovié de 70m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TSATE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09593-RM déposée le 20-01-2023, M. DOUGONOU Djaneye Youssouf, profession : Cadre Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 64ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'est par la collectivité AZOUMA, au Sud par la route Aképé Ayidave de 40m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09594-RM déposée le 20-01-2023, M. AKAGLA Koffi N'Guebou, profession : Contrôleur de Gestion, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 23ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Attitoe, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAGBA Ayao Saba.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09595-RM déposée le 20-01-2023, M. PILOUZOU Wiyao, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 96ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Atikpala, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GBADZI Komlan, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09596-RM déposée le 20-01-2023, M. LOMENYO Yawo Setutsi, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 13a 35ca, situé à Bolou Klokpo, connu sous le nom de Tokpoe, préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivités TOULASSI et NOUYEWOUNOU, au Sud et à l'Ouest par les collectivités TOULASSI et à l'Est par l'Emprise du fleuve Zio de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09597-RM déposée le 20-01-2023, M. DOMEDJOE Komlan Anani, profession : Evangéliste, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 00a 34ca, situé à Game Seva, connu sous le nom de Alemawone, préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivités TOUGNON & AHOLOE, au Sud par la collectivité NYENDA, à l'Est par la collectivité AKAKPO et à l'Ouest par la collectivité TOUGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09598-RM déposée le 20-01-2023, M. MIVENDOR Kouessan Mode, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 87ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AKPLEHE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09599-RM déposée le 20-01-2023, Mme AGBOTSE Adjovi Gbonfou, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Avépozo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Aboumegble, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DABLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09600-RM déposée le 20-01-2023, Mme AGBOTSE Adjovi Gbonfou, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Avépozo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 05ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Aboumegble, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DABLA, au Sud par une rue non dénommée de 18m et à l'Est par la route Gbatopé Adangle de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09601-RM déposée le 20-01-2023, Mme TASSOU kpedeguenta Massan, profession : Revendeuse, demeurant à Tabligbo et domiciliée à Agbokome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 04ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Tove, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZOUMAH et à l'Est par la route Davié Dalavé de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09602-RM déposée le 20-01-2023, M. AKAKPO Kouami Fofu, profession : Chargé d'études, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WATAKLASSOU et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09603-RM déposée le 20-01-2023, Mme ABODAH Yawa Nyemokpokpo, profession : Chef de Service, demeurant à Lomé et domiciliée à Gblinkomégan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest HONIGLO et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09604-RM déposée le 20-01-2023, Mme AKPEKO Jeanne Adjowa, profession : Coiffeuse, demeurant aux USA et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 48a 43ca, situé à Akoumapé Djaplème, connu sous le nom de Amegbleto-Kopé, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DAKPETI et à l'Est par la propriété BOKOVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09605-RM déposée le 20-01-2023, Mme AKPEKO Jeanne Adjowa, profession : Coiffeuse, demeurant à USA et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 88ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Kpoguédé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJABODA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09606-RM déposée le 20-01-2023, M. KOMBATE Adam, profession : Greffier, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Adidokpui, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LABA Koudjo, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° ~~09607-RM~~ déposée le 20-01-2023, Mme AGBILA-DOGBE Ami X. Dorcas épouse WOLFE, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 78ca, situé à Lébé Yogon, connu sous le nom de Abawokpota, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGBEGNAN, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09608-RM déposée le 20-01-2023, Mme AGBILA-DOGBE Ami X Dorcas WOLFE, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 22ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATSI-KASSAPOUPOU & KPONSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09609-RM déposée le 20-01-2023, M. HOUNKPATIDjihonou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 92a 79ca, situé à Tsevekope, connu sous le nom de Tsevekope, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGBE Kodjovi Roger.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° ~~09610-RM~~ déposée le 20-01-2023, M. PADARO Pya-Abalo, profession : Comptable Mécanographe, demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djégomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGLAGO Atsu et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° ~~09611-RM~~ déposée le 20-01-2023, M. TSOGBE Koffi Senyebia, profession : Directeur Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Kpalimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 77ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOGLO, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la collectivité ADJAKPASSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09612-RM déposée le 20-01-2023, M. ADEDEMI Kossi Bodjo, profession : Electronicien, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 88ca, situé à Kovié Gbave, connu sous le nom de Tolekpodji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété KETEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09613-RM déposée le 20-01-2023, M. ADEDEMI Kossi Bodjo, profession : Electronicien, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 51ca, situé à Vogan Adankpo-Kpondji, connu sous le nom de Djogbe, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Est par la propriété ALOFA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09614-RM déposée le 20-01-2023, M. AHLIYO Alooouhoin, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 93a 88ca, situé à Kpome Tsame, connu sous le nom de Dzogbla, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBETOGON, à l'Est par la réserve SNTP et à l'Ouest par la collectivité ATSOU-GBI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09615-RM déposée le 20-01-2023, M. TOGBEVI Koffi, profession : Assistant Médical, demeurant en France et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 47ca, situé à Kovié Atidé, connu sous le nom de Savi Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SAVI Sodjédé, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par la propriété SAVI et à l'Ouest par la route Atide Akepe de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09616-RM déposée le 20-01-2023, M. ADANGBA Komi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété des Héritiers SOWU-BUATSI Dotsè Jacob, au Sud par la propriété SOVON et celle des héritiers SOWU-BUATSI Dotsè Jacob, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09617-RM déposée le 20-01-2023, M. ADANGBA Komi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Hoé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBABA et au Sud par la route Noépé Mission-Tové de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09618-RM déposée le 20-01-2023, Mme AHONTOAfi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 21ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Kpondiwa, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité EKON Adakou et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09619-RM déposée le 20-01-2023, M. ATOSSOU Kossi Messan, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOVE Antoine.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09620-RM déposée le 20-01-2023, M. KOUAWO Kangni Edeme, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADANTOR Mensah et au Sud par une rue en projet de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09621-RM déposée le 20-01-2023, M. GBEDZE Kodzo Vincent, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Kohe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové kpala, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route de l'Eglise Evangélique Presbytérienne de Kpala de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOKORVI Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09622-RM déposée le 23-01-2023, M. ANIKO Alaktignon, profession : Commandant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 92ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atiavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues existantes et à l'Ouest par la propriété WOGODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09623-RM déposée le 23-01-2023, Mme TCHAMDJA Mazalo Bireziwe, profession : Administrateur, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Gbonvie, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Davié, connu sous le nom de Hévé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAGNON et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09624-RM déposée le 23-01-2023, M. SOGBOSSI Rogatien, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 52ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Dzogbépémé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par la station de pompage d'eau R.A, à l'Est par la collectivité TENGUE et à l'Ouest par la route nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09625-RM déposée le 23-01-2023, M. SOGBOSSI Rogatien, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 69ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AKATE, au Sud par une rue existante de 14m, à l'Est par la route Noépé Kovié de 70m et à l'Ouest par la collectivité AZIATSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09626-RM déposée le 23-01-2023, M. ADOKOU Komlan, profession : Topographe dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 55a 93ca, situé à Kovié Sevagbleta, connu sous le nom de Messe, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AZIATSI, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09627-RM déposée le 23-01-2023, Mme GNASSINGBE Akawokou, profession : Aide Assistante, demeurant en France et domiciliée à Paris, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Adangbe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes et à l'Est par une propriété non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09628-RM déposée le 23-01-2023, M. ABDOULAYE Mahaman Nouri, profession : Greffier, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMUZUVI Kodjo et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09629-RM déposée le 23-01-2023, M. AHOOMEY-ZUNU K.D. etienne, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aképé Assiama, connu sous le nom de Ahloudo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADINADJA, au Sud par un passage de 06m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09630-RM déposée le 23-01-2023, M. EDORH Roberto-Baggio, profession : etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers du Feu AHAMA Donouali Yawogan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09631-RM déposée le 23-01-2023, M. AHYEE Amakoe, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Gbadago, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 99ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Mission-Tové, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DJOKEY, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09632-RM déposée le 23-01-2023, M. YENDAME Araphate, profession : etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 13ca, situé à Davié, connu sous le nom de Péage, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité DEKPO, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la nationale N°1 Lomé Cinkassé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09633-RM déposée le 23-01-2023, Mme ZOUNON-MEDJE Antoinette K, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adamavo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 12ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Kpoguede, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété AVOUGLAN et à l'Est par la collectivité AVOUGLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09634-RM déposée le 23-01-2023, M. OKIKI Kafarou, profession : Menuisier Aluminium, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agome, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ASSIMADI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09635-RM déposée le 23-01-2023, M. OKIKI Saka, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 74a 00ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Mekoviade, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud par la propriété SANVI Komi, à l'Est par la propriété NOMENYO Ayaovi celle de SANVI Komi et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09636-RM déposée le 23-01-2023, Mme AWOUZOUBA Plizam, profession : Logicienne, demeurant à Lomé et domiciliée à Assiyéyè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 29a 26ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AKOLI, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09637-RM déposée le 23-01-2023, M. KOUTENOUKPO Kodjo Gatien, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09638-RM déposée le 23-01-2023, Mme DJIDONOU Nonuzo Marie-Reine, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Pa de Souza, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HAVON Kodjogan, au Sud par la route Noépé Kovié de 70m et à l'Est par la réquisition N°43132.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09639-RM déposée le 23-01-2023, M. KPOMASSI Kossi Dateh, profession : Imprimeur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 27ca, situé à Tchekpo, connu sous le nom de Kpedzi, préfecture de Yoto et borné au Nord par la propriété KOULA Komi, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBATO et à l'Ouest par la collectivité AWOUNOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09640-RM déposée le 23-01-2023, M. et Mme AGBENU Kwami Tefe Franklin et AMADEDJISSO Adjo A Gérardine, profession : Analyste Financier et Adjointe Administrative, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 79a 54ca, situé à Badja Agoudja, connu sous le nom de Agoudéképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété KOUVON, au Sud par la propriété SODI Adovlo, à l'Est par la propriété TOGLO et à l'Ouest par la propriété EDA Roger.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09641-RM déposée le 23-01-2023, Mme ADENGUI Folachade Rachelle, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyékonakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 83ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Lom-Nava, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par la propriété AHOLOU et à l'Ouest par la propriété AZIALE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09642-RM déposée le 23-01-2023, Mme OKEY Abra Mana Nezan, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Hougomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVOKPO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09643-RM déposée le 23-01-2023, M. GNINEFOU Kossi, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Avepozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Duvé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété NOUGAN Raymond et à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à GNINEFOU Edoh Désiré et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09644-RM déposée le 23-01-2023, M. DUMASHIE eteh Mawutoe, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Cassablanca, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 93ca, situé à Togoville Badougbe, connu sous le nom de Zogbé, préfecture de Vo et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par la propriété AMETOWOYONA et une rue de 12m et à l'Ouest par la propriété AMETOWOYONA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09645-RM déposée le 23-01-2023, Mme DOSSOU Bayi sandra Raymonde, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 30ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Kognito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et à l'Est par la propriété KETSRI Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09646-RM déposée le 23-01-2023, Mme SOGBADJI Apefa, profession : Restauratrice, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 40ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Djogblakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMEDJINA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09647-RM déposée le 23-01-2023, M. KOHOE Yawo Senam, profession : Technicien Supérieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kpomé Djogblakopé, connu sous le nom de Agblédjémé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMEDJINA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09648-RM déposée le 23-01-2023, M. et Mme EKUE-AKPAKanyi et AMAH dede Elom, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliés à Agoè Fiovi, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 73ca, situé à Kovié Dzemeke, connu sous le nom de Kleve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIADJO Alifo Akou.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09649-RM déposée le 23-01-2023, M. AHONKELEKOU Koffi Agbegno, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à Mission-Tové Apedome, connu sous le nom de Wlevitigome, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWU Navame Agbeme et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09650-RM déposée le 23-01-2023, M. AHONKELEKOU Koffi Agbegno, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité LAMENO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et à l'Est par la propriété HODOR Kokouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09651-RM déposée le 23-01-2023, M. AMAGLO Komlatse, profession : Cultivateur, demeurant à Kovié et domicilié à Kovié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 06a 24ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Afedome, préfecture de Zio et borné au Nord par les propriétés BOUAME et SAVI, au Sud par la propriété AKPABLI, à l'Est par la propriété SAVI et à l'Ouest par la propriété BOUAME.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la collectivité GADAKA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09652-RM déposée le 23-01-2023, M. ATIGA Ayawovi, profession : Conducteur, demeurant à Kovié et domicilié à Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 03a 65ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpedzi, préfecture de Zio et borné au Nord par les collectivités ZOGHO et PASSAH, au Sud par la propriété ATTIGAN et à l'Est par la route Kovié Dzemekey de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09653-RM déposée le 23-01-2023, M. ADEDEMI Kossi Bodjo, profession : Electronicien, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 59a 82ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kovié, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DOH James, au Sud par la propriété ADEDJE, à l'Est par la propriété TOKOU et à l'Ouest par le fleuve ZIO de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09654-RM déposée le 23-01-2023, M. ALOWONOU Kokou, profession : Inspecteur, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca, situé à Aképé Assiamagblé, connu sous le nom de Diévé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété TODZRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09655-RM déposée le 23-01-2023, M. AGOLIKI Edotchè Komlan, profession : Instituteur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 69ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Massapé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété des héritiers AGBAVITO, au Sud par la propriété AGBAVITO et celle de AGBEKOYI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09656-RM déposée le 23-01-2023, M. SKPANE Makré, profession : Administrateur Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anokui, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 91ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Monenou, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, au Sud et à l'Est par la propriété AVEKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09657-RM déposée le 23-01-2023, Mme ALAYI Abide Reine, profession : Informaticienne, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Vakposito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 54ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tékpo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADROU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09658-RM déposée le 23-01-2023, M. VONDOLY Akago Kodjo Djidjonu, profession : Officier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 50ca, situé à Tsévié Adiakpo, connu sous le nom de dekpuime, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N°30, 24 et 22.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09659-RM déposée le 23-01-2023, M. VONDOLY Akago Kodjo Djidjonu, profession : Officier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 76ca, situé à Tsévié Adiakpo, connu sous le nom de dekpuime, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 20 et 18m, au Sud et à l'Ouest par la propriété FIAGNON Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09661-RM déposée le 24-01-2023, Mme TEKPE Adonko, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Adakpamé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 03ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GASSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09662-RM déposée le 24-01-2023, M. SEWONOU Kodjo Daniel, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Djagblé et domicilié à Klémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGOVI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09663-RM déposée le 24-01-2023, M. SEWONOU Kodjo Daniel, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Djagblé et domicilié à Klémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWOUSSIKPO et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09664-RM déposée le 24-01-2023, M. ADJOM Kossi, profession : Economiste, demeurant à Aného et domicilié à Zébé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 59ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Anfoin, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SONGNITOR Koudjo, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09665-RM déposée le 24-01-2023, M. AMEGANVI Hoekin Komlan, profession : Prêtre, demeurant à Mission-Tové et domicilié à Mission-Tové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 31a 36ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété GAVON Agon et à l'Ouest par la route Légbassito Mission-Tové de 70m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Réserve administrative de l'Eglise Catholique Christ Roi d'Apéssito et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09666-RM déposée le 24-01-2023, M. AGBOLOTO Koffi, profession : Topographe dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Awlawlame, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Davié-Djogbé de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJABEH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09667-RM déposée le 24-01-2023, M. TCHEDRE Koukoura H, profession : Ingénieur Génie Industriel, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 67a 48ca, situé à Badja Walla Kopé, connu sous le nom de Xalè, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété TOSSOU Alfred, au Sud par la propriété WALA et la collectivité DUDETO, à l'Est par les propriétés TOSSOU Alfred et AGBEZOUDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09668-RM déposée le 24-01-2023, M. HOUNGNINO Koukou Sewou, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété AWOUNYO et à l'Ouest par la propriété MOKLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09669-RM déposée le 24-01-2023, M. EGBETOWOGNA Mawule Koudjo, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Agbodan et domicilié à Agbodan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 84ca, situé à Kpome Agome, connu sous le nom de Hedome, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune et au Sud par la propriété DOTARA Améto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09670-RM déposée le 24-01-2023, M. PASSIWE Hessou, profession : Conseiller en Communication, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 24ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Agoveme, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEBADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09671-RM déposée le 24-01-2023, M. ALAKPA Kokouvi Wobube, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Plantation, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atinouve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 et 16m, au Sud et à l'Est par la propriété HATEKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09672-RM déposée le 24-01-2023, M. ABDOULAYE Komlavi, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la collectivité TSAWODZI, à l'Est par la collectivité ALOKPO et à l'Ouest par la propriété GAVI A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09673-RM déposée le 24-01-2023, Mme SEDJRO Ayélé, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Ahadji Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 65a 68ca, situé à Abobo Lébé Lowoe, connu sous le nom de Attitégome, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété HONSOU Djamassi, au Sud par la collectivité ZOUMAKPE Darra, à l'Est par la propriété AKOLI Afatsawovi et à l'Ouest par la propriété TOULASSI Logo.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux Héritiers SEDJRO Kodjo Messan et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09674-RM déposée le 24-01-2023, M. TIA Kpango, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 49ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbéozétsan, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Gbéozétsan Mission-Tové de 30m, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété AZIATO & celle de AHE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09675-RM déposée le 24-01-2023, M. AGBODJALO Francis Afator, profession : Technicien Supérieur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 90ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Dévimé Atiévé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AGBALEGNO Komlan, au Sud par la propriété DJOKPE Kokou Messan, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 12 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09676-RM déposée le 24-01-2023, M. AGODJALOU Francis Afator, profession : Technicien Supérieur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 87ca, situé à Davié-Assomé, connu sous le nom de Dévimé Atiévé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes, au Sud et au Nord-Ouest par la propriété DJOKPE Kokou Messan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09677-RM déposée le 24-01-2023, M. TCHAMDJA T Magnoudewa, profession : Soudeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 89ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avégnaké, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété TSOMANA Yao et celle de AYIKE A Tenou, au Sud par la propriété AYIKE A Tenou, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété TSOMANA Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09678-RM déposée le 24-01-2023, M. BLAGODJI Dossou, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à Aképé Atidjin, connu sous le nom de Azanvenou, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADRAKY Simon et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09679-RM déposée le 24-01-2023, Mme GBEDEMAH Stella Eyram Vinolia, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GAWU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09680-RM déposée le 24-01-2023, M. AKAMAH Kossi Koanekodzo, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 46a 74ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atchakpo, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOGBO et au Sud par une rue non dénommée de 16m. PARCELLE B : au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09681-RM déposée le 24-01-2023, M. FIAWOO Kokouvi Keli, profession : Topographe dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagble, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOGAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09682-RM déposée le 24-01-2023, M. SILVINI Lagnoh Kokou, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Cassablanca, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en trois parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17ha 48a 78ca, situé à Tsévié Lili Kopé, connu sous le nom de Lili Kopé, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord par la collectivité DOSSON, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DOMON et à l'Est par la voie ferrée Lomé Blitta de 50m. PARCELLE B : au Nord par la collectivité SOKPA, au Sud par la route Lilikopé Kpei de 30m, à l'Est par la route nationale N°1 Lomé Dapaong de 70m et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Blitta de 50m. PARCELLE C : au Nord par la propriété LARE, au Sud par la collectivité GAGBA, à l'Est par la rivière Lili et à l'Ouest par la nationale N°1 Lomé Dapaong de 70m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la collectivité GBEVE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09683-RM déposée le 24-01-2023, M. WOEKPO Kodjo Crepin, profession : Maçon, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Lankouvi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AWUI Koami et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09684-RM déposée le 24-01-2023, M. AHLIN Comlan T Justin, profession : étudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Pas de Souza, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 99a 36ca, situé à Ahépé Kpessé Kopé, connu sous le nom de Bado, préfecture de Yoto et borné au Nord par les collectivités YAWULI et KOKOU Labia, au Sud et à l'Est par la collectivité NOUMEDOR et à l'Ouest par la collectivité YAWULI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09685-RM déposée le 24-01-2023, M. NAPINE Napo, profession : Infirmier d'état, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 08ca, situé à Tsévié Dalavemondji, connu sous le nom de Wagna, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TOGLAN et à l'Est par la route Tsévié Dalavé de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09686-RM déposée le 24-01-2023, M. KAKOUTALI Bigadem, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpó, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKPABLA, au Sud et à l'Ouest par la ligne de la Haute Tension de 52m et à l'Est par la route Davié-Téko Assomé de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09687-RM déposée le 24-01-2023, Mme TCHEKPI Essohanam, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Logopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 75ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Zigan-Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ZIGA Yao & ZIGAN Kokou, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09688-RM déposée le 24-01-2023, M. BANE Kodjo, profession : Secrétaire Bilingue, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPOTI Yawo et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09689-RM déposée le 24-01-2023, M. EZI Dossouvi Komivi, profession : Ingénieur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 21ca, situé à Djabglé, connu sous le nom de Agodome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ANAGBAN-AGBEGNAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09690-RM déposée le 24-01-2023, Mme MASSABA Ami Brigitte épouse DJEWA, profession : cadre de banque, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 20ca, situé à Bolou Bolougan, connu sous le nom de Wolame, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacune, à l'Est par la propriété AWUITY et à l'Ouest par la propriété GODZO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09691-RM déposée le 24-01-2023, M. GBETE Kodzo, profession : Proviseur du Lycée, demeurant à Aného et domicilié à Aného, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 07a 53ca, situé à Agbelouve, connu sous le nom de Nyigbé Kayido, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPABI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09692-RM déposée le 24-01-2023, Mme HONOU Abla, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Kpota, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 21ca, situé à Tsévié Alagbadja, connu sous le nom de Kotokoukope, préfecture de Zio et borné au Nord par la ligne de la haute tension de 52m, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité VON & DAGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09693-RM déposée le 24-01-2023, Mme GOMNAH Nama Sima épouse ATTAGLO, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Sogbossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woume, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKAKPO Adjabli, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m et à l'Est par la propriété DANYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09694-RM déposée le 24-01-2023, M. TOVIWOU Koffi Benjamin, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Kpuipé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBEZE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09695-RM déposée le 25-01-2023, M. BIDEA Kibanu, profession : Assistant Administratif, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Lomé, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dalave, connu sous le nom de demegble, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZOUMA Komlan et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09696-RM déposée le 25-01-2023, M. AHOLU Kossi Mathieu, profession : Conseiller Technique, demeurant à Paris et domicilié à Paris de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 14a 95ca, situé à Badja, connu sous le nom de Dzogbegan, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAVI et au Sud par la rue de centre Fazao de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09697-RM déposée le 25-01-2023, Mme WOZUFIA Dola Amavi Tsivanyo, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 58ca, situé à Djagblé Zouvadji, connu sous le nom de Koklossoukopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Sud par la propriété AZANU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09698-RM déposée le 25-01-2023, M. MLAGANI etse Komlavi, profession : Cultivateur, demeurant à Davié et domicilié à Djogbé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 18ca, situé à Tchekpo, connu sous le nom de Dakadji, préfecture de Yoto et borné au Nord et à l'Est par la propriété EKPE, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KEGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09699-RM déposée le 25-01-2023, Mme TEKO Ayele, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Téléssou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 65ca, situé à Akoumapé, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEGNEZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09700-RM déposée le 25-01-2023, M. AKOUZOU Abalo, profession : Capitaine, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca, situé à Djagble, connu sous le nom de Agodomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud-Ouest et à l'Est par la propriété YETE Koukoutsè, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09701-RM déposée le 25-01-2023, M. ADOKOU Komlan, profession : Topographe dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbedzetsan, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AHIA TOR Ayao Folly Dodji, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09702-RM déposée le 25-01-2023, M. ADUAYI-AKUE Adovi M J E, profession : Ingénieur Télécom, demeurant à Lomé et domicilié à Super TAKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 15ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AWUITOR, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par la propriété DOUTEY et celle de NONDZO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09703-RM déposée le 25-01-2023, Mme ADUAYI-AKUE Adoude Essi M épouse LAWSON, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AWUITOR, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09704-RM déposée le 25-01-2023, M. DOUMONGUE Kolani Bitien, profession : Cuisinier, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Bolou, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété YOMENOU et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09705-RM déposée le 25-01-2023, M. KPENOU GOU Kamnate, profession : Conducteur, demeurant à Lomé et domicilié à Togblékopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 06a 19ca, situé à Dalavé Hagblevou, connu sous le nom de Djogbé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Tsévié Dalavé Kpome de 30m, au Sud et à l'Est par la propriété DJABAKU et à l'Est par la collectivité DODI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à " AMICALE DU PERSONNEL DE LOME CONTAINER TERMINAL (AP-LCT) " et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09706-RM déposée le 25-01-2023, M. TCHAMDJA Tang Asoma M, profession : Technicien de Laboratoire, demeurant à Lomé et domicilié à Amoutiévé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Agblékui, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues de 12 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NYATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09707-RM déposée le 25-01-2023, Mme AMESSA Yawavi Akofa N, profession : Secrétaire, demeurant à Tsévié et domiciliée à Tsévié, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 41ca, situé à Tsévié Hetsiavi, connu sous le nom de Kpote, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZENYO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09708-RM déposée le 25-01-2023, M. KODJO Komla, profession : Mécanicien Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVITO Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09709-RM déposée le 25-01-2023, M. ATAYI Ayikoe Ata Mawusi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Logoté, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 62ca, situé à Mission-Tové Senya, connu sous le nom de Kpékouime, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOUKONOU Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09710-RM déposée le 25-01-2023, M. AVOS-KPONDJESSO Kokou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 95ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Massafe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées et à l'Est par la propriété AHIAGNO Komla dela.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09711-RM déposée le 25-01-2023, M. KERIM Abdou-Kadri, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 81ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées et à l'Ouest par la propriété GNANDI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09712-RM déposée le 25-01-2023, Mme TOUKPO Adjovi épouse AHADJI, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 39a 12ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Todokpui, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBETIAFAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09713-RM déposée le 25-01-2023, Mme AYEVA Bintou épouse GAHWILER, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Gbonvié, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 03ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpedzi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SAVI Goka & DJAKOU Akou, au Sud par la collectivité BOLOR et à l'Est par la collectivité XOGA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09714-RM déposée le 25-01-2023, M. BOKONA Makilla Akawilli, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 00a 06ca, situé à Tovégan Hekpe, connu sous le nom de Hadonou, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la collectivité AFUTO, à l'Est par la propriété de la collectivité AFUTO et celle KODJOGAN et à l'Ouest par la propriété SEDIWA Yawo et la collectivité AZIALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09715-RM déposée le 25-01-2023, M. AGBADAN Koffi Sitsofe, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Déganmé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKPE AFANTCHAO & EKPE Kossi et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09716-RM déposée le 25-01-2023, M. DJONDO Kokou, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Aveta, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lowoé, connu sous le nom de Zogbédji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUTOGLO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09717-RM déposée le 25-01-2023, M. NADHON-AZO Kofi Amenuveve, profession : Ingénieur Electricien, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la propriété AGBEZIA K François.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09718-RM déposée le 25-01-2023, M. NADHON-AZO Kwamiga Agbetogoglo, profession : Ingénieur Electromécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 48ca, situé à Lébé Avéta, connu sous le nom de Agovi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété BADOHOUN & MENSAH, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09719-RM déposée le 25-01-2023, M. NADHON-AZO Kofi Bubume, profession : Soudeur, demeurant à Lomé et domicilié à Gbényédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIAGBLE, à l'Est par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m et à l'Ouest par la collectivité DZOKPATA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09720-RM déposée le 25-01-2023, M. PALAWIYA Essowedeu, profession : Assistant de Direction, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 33ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djégomé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ASSRAVON Gorogo, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIVI et à l'Est par une rue non dénommée 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09721-RM déposée le 25-01-2023, Mme IDRISOU Salamatou, profession : Ménagère, demeurant à Kara et domiciliée à Anome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Afiadenyigba, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DANYO Abla, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09722-RM déposée le 25-01-2023, M. SAHM Salamoudine, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Togbui AKE Amazougan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09723-RM déposée le 25-01-2023, M. ASSILATAM Kokou, profession : Transitaire, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Djablé Avéta, connu sous le nom de Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KODJO Aziankou et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09724-RM déposée le 25-01-2023, M. AYIKOE Anoumou Xolali, profession : Assistant de Laboratoire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Moè Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété MAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09725-RM déposée le 25-01-2023, M. et Mme SOSSOUKPE Kossi Amouzou et SOSSOUKPE Yawa née EDOH, profession : Comptable-Gestionnaire et Sage-Femme, demeurant à Lomé et domiciliés à Apédokoè ,majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise ,demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Tsévié Abobo, connu sous le nom de Tikpan, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété EWOGNAN, au Sud par la route Abobo Lébé de 30m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09726-RM déposée le 25-01-2023, Mme SOSSOUKPE Ablà épouse KOUMAKO, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Abobokome, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à Tsévié Abobo, connu sous le nom de Tikpan, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EWOGNAN et au Sud par la route Abobo Lébé de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09727-RM déposée le 25-01-2023, M. AGBEME Yawo, profession : Magistrat, demeurant à Tsévié et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 71ca, situé à Kovié, connu sous le nom de demime, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité GOMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09728-RM déposée le 25-01-2023, M. HOUSLUVI Messanh, profession : étudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Akoumapé Assiko, connu sous le nom de Adagble, préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOKPO Aditossoudé & DOKPO Alodidé et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09729-RM déposée le 25-01-2023, M. GNOGNO Elom Kossivi X, profession : Gestionnaire Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Lom-Nava, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ALATE Komi, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09730-RM déposée le 25-01-2023, M. MIJIYAWA Bohari, profession : Technicien Supérieur Télécom, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Davié, connu sous le nom de Nodjonui, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TANOU et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09731-RM déposée le 25-01-2023, M. GMAKOUBA N'Teyaname, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca, situé à Davié, connu sous le nom de Didové, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité EDEH, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité SOUKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09732-RM déposée le 25-01-2023, M. DOGBOVI Messan Kossi Sename, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 46ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Heve, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 20, 20 et 30m respectivement et au Sud par la propriété GNABA Kokou Mawousse.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09733-RM déposée le 25-01-2023, M. KUEVIKOE Ekue Amavi, profession : Assistant d'Hygiène, demeurant à Afagna et domicilié à Afagna, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 22ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Hévé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 20 et 14m, au Sud par la propriété de la collectivité KOUDOR et à l'Ouest par la propriété AZIAWOR Atsupé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09734-RM déposée le 25-01-2023, M. DOGBOVI Messan Kossi Sename, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 50ca, situé à Agbélové Adokpoe, connu sous le nom de Wogle, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité ADOKOR et à l'Ouest par la nationale N°1 Lomé Cinkassé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09735-RM déposée le 25-01-2023, M. DOGBOVI Kossi Sename, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 96ca, situé à Tsévié Boloumodji, connu sous le nom de Heve, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété KOUDO et celle de GNABA Kokou Mawoussé, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09736-RM déposée le 25-01-2023, M. NYAKU Messan, profession : Soudeur Ferrailleur, demeurant à Lomé et domicilié à Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 41ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpatéfi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété NORDJOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09737-RM déposée le 25-01-2023, Mme MESSAN Ablavi, profession : Collectrice, demeurant à Lomé et domiciliée à Akodéssewa, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Azon-Kope, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues et à l'Ouest par la collectivité SOUWOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09738-RM déposée le 25-01-2023, Mme GNASSINGBE Gnekele, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 70a 82ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpogblo, préfecture de Zio et borné au Nord par la réquisition N°50411, au Sud et à l'Ouest par la propriété BADAGBOH Popo et à l'Est par la propriété TUNYO Ményawo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09739-RM déposée le 25-01-2023, Mme TONNOU Amele E-Mawussi épouse ABBEY, profession : Tresseuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Pa de Souza, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpolime, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TETE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09740-RM déposée le 25-01-2023, M. GAVI Toukpa Mawoule, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Abobo Lowoe, connu sous le nom de Attitègomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEDO Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09741-RM déposée le 25-01-2023, M. BARRY Tecknbané Amadou, profession : Instituteur, demeurant à Tantigou et domicilié à Tantigou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Gbezetchan, connu sous le nom de Agossito, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09742-RM déposée le 26-01-2023, M. OUMOROU Moukaila, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Catholique, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 97ca, situé à Gbatopé Aboume, connu sous le nom de Agoubou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKPE et au Sud-Ouest par la collectivité GUEVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09743-RM déposée le 26-01-2023, M. KITCHO Kossi, profession : Frigoriste, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpéhenou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Vogan-Adjrégo, connu sous le nom de Nétikamé, préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N°268, 276 et 273&274 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09744-RM déposée le 26-01-2023, M. GNAWI Yaovi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Nanegbe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATTATI et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09745-RM déposée le 26-01-2023, M. AKPODO Sena Ablamvi, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lowoè, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOULASSI Komi Toussaint et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09746-RM déposée le 26-01-2023, Mme AGBENKU Akua Mawusse épouse KOMLAN, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé II, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DORKENOO Kpovi George, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par voie ferrée Lomé Kpalime de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09748-RM déposée le 26-01-2023, M. YENTCHIRME Kodjo, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Nodjonui, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FINOU et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09748-RM déposée le 26-01-2023, M. FELIDJA Liyiabibe, profession : Chauffeur, demeurant à Abidjan et domicilié à Abidjan de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Nodjonui, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FINOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09749-RM déposée le 26-01-2023, M. BAGNA Kpatcha Jonas, profession : Agent des Impôts, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avéankè, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ALODENOUSSE & TREVE Gbadjadji, au Sud et à l'Est par la propriété TREVE Gbadjadji et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09750-RM déposée le 26-01-2023, M. BAGNA Kpatcha Jonas, profession : Agent des Impôts, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Badja, connu sous le nom de Agoudja, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBONOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09751-RM déposée le 26-01-2023, M. AMOUZOU Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 99ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tsito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIDZRAKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09752-RM déposée le 26-01-2023, M. FORTEY Yawo Kpodzaxo, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Kohé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpuifé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIATAKU et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09753-RM déposée le 26-01-2023, M. AMOUZOU Koffi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 52ca, situé à Davié, connu sous le nom de Netikope, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AKAKPO, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAKPO Atanou Nicolas et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09754-RM déposée le 26-01-2023, M. et Mme BENISSAN-B Tetevi Toukoui et SUNDAY Domingo Zinada Akofa, profession : Employé de Société et Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliés à Agoè, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Adjoguidi Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AGBODJE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09755-RM déposée le 26-01-2023, M. TSOWOU Kossi, profession : Responsable d'ONG, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 5a 94ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Asrama, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJOGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09756-RM déposée le 26-01-2023, Mme TRAORE Potaga épouse ATSU, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Sorad, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 20ca, situé à Bolou Ativémé, connu sous le nom de Glenu, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DABLA, au Sud par la propriété AHOSSE, à l'Est par la propriété AGBAMADO et celle de AYIVI et à l'Ouest par la propriété ALOZOKEN et celle DOLAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09757-RM déposée le 26-01-2023, M. OKANGNY Ayi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Dagbati Teteme, connu sous le nom de Todome, préfecture de Vo et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOLOHOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09758-RM déposée le 26-01-2023, M. OKANGNY Ayi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca, situé à Dagbati Vo-Ateteme, connu sous le nom de Todome, préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Est par la propriété KONDO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09759-RM déposée le 26-01-2023, M. KOUDEGNAN Comlan Mawussi, profession : Enseignant Chercheur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djogbé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEDOUIA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09760-RM déposée le 26-01-2023, M. KOUDEGNAN Kossivi Mawuena, profession : Employé de Bureau, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Akepé, connu sous le nom de Antoegli, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOLEDZI Atsuagbo Koku et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09761-RM déposée le 26-01-2023, M. KETevi Folly Ekpe, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 29ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Alagbadja, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité FOUSSESSE et à l'Est par la collectivité SOWOADAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09762-RM déposée le 26-01-2023, M. EDOH Kossi, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 26ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Atsangbowoe, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune et au Sud par la propriété NOUMAGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09763-RM déposée le 26-01-2023, M. KPEGLO Kodjo, profession : Agriculteur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 01a 13ca, situé à Gapé Dahoume, connu sous le nom de Kpenté, préfecture de Zio et borné au Nord par le ruisseau Xeto, au Sud et à l'Est par la collectivité EDRAN et à l'Ouest par la route Gape Centre Kpodji de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09764-RM déposée le 26-01-2023, M. KPEGLO Kodjo, profession : Agriculteur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 16ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Blevé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 12m, au Sud et à l'Est par respectivement les lots N°28 et 29.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09765-RM déposée le 26-01-2023, M. KPEGLO Kodjo, profession : Agriculteur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 72ca, situé à Tsévié Bolougan, connu sous le nom de Wouglo, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par une collectivité WOMENO Kossi et à l'Ouest par la route Wli Bolougan de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09766-RM déposée le 26-01-2023, M. ANAGONOU Kodjo Edouard, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Yokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à Gblainvié, connu sous le nom de Gblainviémodzi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ANAMU Dassivi & ANAMU Mana et à l'Ouest par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09767-RM déposée le 26-01-2023, M. AMEGNRAN Yaotree Djimedo, profession : Ingénieur Hydraulicien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè la Source, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Attitoe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété TSIFOTU K Fiakouna.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09768-RM déposée le 26-01-2023, Mme AGBLA Marceline, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Logopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Dalavémodzi, connu sous le nom de Doudji, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AVEGNON Agbetoglo et celle de ATOKO-BADI Kokou, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété ATOKO-BADI Kokou et à l'Ouest par la propriété DJATO Essodina.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09769-RM déposée le 26-01-2023, Mme DOSSOU Y delali Irene, profession : Technicienne Supérieure de Laboratoire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Avevome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAVON Komla M et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09770-RM déposée le 26-01-2023, M. et Mme EKLKOEKOE E et HOUMEY Meteteiton épouse EKLKOEKOE, profession : Fonctionnaire et Juriste, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Manywoè, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété ADEKPLOVI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09771-RM déposée le 26-01-2023, Mme GANI Awoussi épouse GUIDIKOSSO, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Kovié Séva, connu sous le nom de Gbokpa-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AKAKPOVI, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIAVE et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09772-RM déposée le 26-01-2023, Mme GANI Awoussi épouse GUIDIKOSSO, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kovié Seva, connu sous le nom de Gbokpa-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DONYO-AKAKPOVI, au Sud par la propriété AHIAVE et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09773-RM déposée le 26-01-2023, M. AFANOU KOUEVI-K Teko Venunye, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Akodessewa, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Amenoagbadji, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AMENOAGBADJI, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09774-RM déposée le 26-01-2023, M. AFANOU KOUEVI-K Teko Venunye, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Akodessewa, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 01ca, situé à Agbélouvé Kodjé, connu sous le nom de Toméfa Atsitsi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DZOSSE Mawoulawoe et à l'Ouest par un passage de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09775-RM déposée le 26-01-2023, M. BEGUEDOU E. Atiyodi, profession : Economiste, demeurant à Tsévié et domicilié à Daviémodji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Topédomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPELY Koffi Atsu et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09776-RM déposée le 26-01-2023, Mme DETY Ami Aholoussi, profession : Ingénieur, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 01ca, situé à Mission-Tové Konyito, connu sous le nom de Koviepe, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BODROMA, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09777-RM déposée le 26-01-2023, Mme D'ALMEIDA Ayele delali Ognagnon, profession : Assistante de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpoépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité AHADZU, au Sud par la ligne de la haute tension Lomé Kpalimé de 32m, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14 et 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09778-RM déposée le 26-01-2023, M. AKPAGLO Kossi Agbegnegan, profession : Apprenti Maçon, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 20ca, situé à Djagblé Lébé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATSI Kassapoupou & KPONSOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09779-RM déposée le 26-01-2023, M. AMADOS-DJOKO Kodjo dedeto, profession : Agent des Impôts, demeurant à Lomé et domicilié à Segbe, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 71a 39ca, situé à Edzi, connu sous le nom de Kovi, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHATROGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09780-RM déposée le 26-01-2023, M. ALOYA Koumasso, profession : Agent de Sécurité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 17ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tremetso, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPOTI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09781-RM déposée le 26-01-2023, M. ADABRA Komlan, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Soviébé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 08a 07ca, situé à Assahoun Atinoufoe, connu sous le nom de Wleve, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZENEGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09782-RM déposée le 26-01-2023, M. ADABRA Komlan, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Soviébé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 00a 48ca, situé à Assanhoun Akakpe, connu sous le nom de Kopedome, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AMENYTOR Loucien et celle de ABOLOU Kokou, au Sud par la propriété KLEGBE Komi et la collectivité AKPADZI Samuel, à l'Est par une route de 20m et à l'Ouest par la propriété AKPA Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09783-RM déposée le 26-01-2023, Mme OURO-BERE Wazariatou, profession : Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Boklo, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEVONDE et au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09784-RM déposée le 26-01-2023, M. ATIKLEME Eddie Michel Edem, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété EDJEAN Kodjovi, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09785-RM déposée le 26-01-2023, M. RANDOLPH Komivi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Sévagan Tchidémé, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Sud par la propriété TOGBE Dassivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09786-RM déposée le 26-01-2023, M. ADANZOUHOE Kwami, profession : Marin, demeurant à Lomé et domicilié à Kodomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Abobo Zéglé, connu sous le nom de Bamé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBENOKO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09787-RM déposée le 26-01-2023, Mme KOFFI Marie Abravi, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36a 00ca, situé à Kpomé Apéyéyé, connu sous le nom de Gayibo Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATTISSO, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09788-RM déposée le 26-01-2023, Mme AKPALOU Anna Amevi N, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 95ca, situé à Badja, connu sous le nom de Xale, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété GADESSE, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété TOSSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09789-RM déposée le 26-01-2023, Mme AYEH Adzua Mawusse, profession : Secrétaire de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 64ca, situé à Kévédji, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOLOSSOU Kouma.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09790-RM déposée le 26-01-2023, M. ANI Mèhèza, profession : Notaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Akepe, connu sous le nom de Kpodzinou, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité VIDZRO Afanyomé.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mlle KOFFI Grâce Esther et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09791-RM déposée le 26-01-2023, Mme ATTICHO Fafa Jaqueline, profession : Assistante de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Sogbossito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à Djagble, connu sous le nom de Tokoin, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODRA et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09792-RM déposée le 26-01-2023, Mme PELEKE Solim, profession : Auxiliaire de Vie, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidoadin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agougbodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOMETI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09793-RM déposée le 26-01-2023, Mme PELEKE Solim, profession : Auxiliaire de Vie, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidoadin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Noepe, connu sous le nom de Agougbodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOMETI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09794-RM déposée le 26-01-2023, M. AMETOGO Yao Agbekoe, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TETE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09795-RM déposée le 26-01-2023, M. AGODE Kokou L Antoine, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Vogan Amoidji, connu sous le nom de Yohodji, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété N'SOUGAN F Ludovic, au Sud par la propriété TOUDEKA Ayaba, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété KLOUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09796-RM déposée le 26-01-2023, M. BEKOFFI Kodjo Mensan, profession : Sergent-Chef de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Nyamadzi, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GABADA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09797-RM déposée le 26-01-2023, M. LAWSON-KOUGBEADZO Late Logossou, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Djagblé Abolavé de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHADJI Koffi Atissovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09798-RM déposée le 26-01-2023, Mme LOUMON Kanle Kpodoe, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Djagblé Abolavé de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHADJI Koffi Atissovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09799-RM déposée le 26-01-2023, M. DAGOUDJI Bienvenu, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Wlétigome, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la ligne de la haute tension Lomé Kpalimé, au Sud par la propriété AGBASSA, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété AHIAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION DES PLATEAUX

Suivant réquisition n° 05701-RP déposée le 01-12-2022 Mme N'SOUGAN Adoulevi profession : Ménagère demeurant à Tado et domiciliée à Tado de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 40a 18ca situé à Tado connu sous le nom de Gbogbo commune de Moyen- Mono 1 et borné : au Nord par la propriété AFOUTOU Sessi, au Sud par la propriété AZONSADJI, à l'Est par la propriété SOGNONNOU Sossou et à l'Ouest par la propriété AFOUTOU Sessi et celle ATSOKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05702 -RP déposée le 1-12-2022 M. DOSSOU Kobale profession : Chauffeur demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Awoyo commune de Ogou 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la Collectivité AMINTO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05703 -RP déposée le 1er -12-2022 M. EDOH Kodjo Kpatagno profession : Agent de Forêt demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 93ca situé à Notsè connu sous le nom de Ekli Hlotsoutoè commune de Haho 1 et borné : au Nord par la Route Notsè- Tohoun de 40 mètres au Sud et à l'Ouest par la propriété DJOKOTO et à l'Est par la propriété KODJO Dovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05704 -RP déposée le 1er -12-2022 M. EDOH Kodjo Kpatagno profession : Agent de Forêt demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Ogbadji commune de Ogou 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété OKOUTO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05705 -RP déposée le 02 -12-2022 M. RADJI Aboudou Raoufou profession : Enseignant Chercheur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Talo Sanin commune de Ogou 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par les lots N° 566, 563 et 565 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05706 -RP déposée le 02-12-2022 M. MALLY Komlan profession : Administrateur Civil demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14ha 81a 15ca situé à Notsè connu sous le nom de Ekli Hlotsoutoè commune de Haho 1 et borné : au Nord et l'Ouest par l'emprise du Ruisseau Enalili, au Sud par la propriété GNANOU et à l'Est par la propriété de la Collectivité FRISSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05707 -RP déposée le 02-12-2022 M. AJAVON Dovi Kokou profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 11a 79ca situé à Agotimé Adamé connu sous le nom de Xanuvé commune de Agou 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété AZIABA, au Sud par la propriété GOZAN Yawo et à l'Ouest par la propriété KLU Komla Klumokla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05708 -RP déposée le 02-12-2022 M. BOSSOU-HUNKALI Akakpo Massinou profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11ha 42a 90ca situé à Agotimé Adamé connu sous le nom de Xanuvé commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété RENAULT, au Sud par la propriété GOZAN Yawo, à l'Est par la propriété KLU Komla Klumokla et la propriété AZIABA et à l'Ouest par la propriété ADABIAKOU Alphonse.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05709 -RP déposée le 02-12-2022  
M. ATTAH Kokou Mawunya profession : Environnementaliste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca situé à Danyi Dafo connu sous le nom de Dafo commune de Danyi 2 et borné : au Nord par l'emprise d'une ligne de la Haute Tension de 8 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété DEGBOE Kossi Séményo et à l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05710 -RP déposée le 02-12-2022  
M. ATTAH Kokou Mawunya profession : Environnementaliste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 28ca situé à Kpéto connu sous le nom de Togoekoefa commune de Danyi 2 et borné : au Nord par la Route Kpéto-Agoté de 30 mètres, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BASSAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05711 -RP déposée le 05-12-2022  
M. AKARA Essona Matatom profession : Medecin demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 15ca situé à Attisokoé connu sous le nom de Glomé commune de Haho 1 et borné : au Nord, Sud, l'Est et l'Ouest par la propriété de la Collectivité TSROUGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05712 -RP déposée le 05-12-2022  
M. AGBABI Kossigan Agbéko profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 16ca situé à Kpadapé connu sous le nom de Moglife commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété de la Collectivité ELEWOVE, au Sud par la propriété de la Collectivité SOGLO, à l'Est par la propriété de la Collectivité AMEWOLONA et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité ETTA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05713 -RP déposée le 05-12-2022  
Mme SOKPO Afi profession : Sans profession demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaisedemande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03ha 01a 82ca situé à Atchavé connu sous le nom de Tchavé commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOVI Kokouvi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05714 -RP déposée le 05-12-2022  
M. KWASI Kwadzo Dzodzro profession : Directeur Général demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 64a 91ca situé à Tové connu sous le nom de Avéxo commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Est par la propriété TATA Koffi, au Sud par l'emprise de la Rivière Ahavon et à l'Ouest par la propriété ODONKO Adjato.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05716 -RP déposée le 05-12-2022  
M. ADJANOHOUN Kossi Enafa profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 02a 34ca situé à Kpélé Adeta connu sous le nom de Latodomé commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par l'emprise d'une ligne de la Haute Tension de 8 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété DEGBOE Kossi Séményo et à l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05717 -RP déposée le 05-12-2022  
M. AGBETIAFA Kossi Séfa profession : Sans profession demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 26ca situé à Datcha connu sous le nom de Adjido commune de Ogou 2 et borné : au Nord et au Sud par la propriété YABI Kokou, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05718 -RP déposée le 05-12-2022  
Mme TENA Gomsima Mabah profession : Employée de Banque demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 03a 15ca situé à Kpélé Adéta connu sous le nom de Latodome commune de Kpélé 1

et borné : au Nord et l'Est par la propriété BOUTOU Yawa, au Sud et à l'Ouest par la propriété WOUWOU Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05719 -RP déposée le 05-12-2022  
M. HOUEDJI Kossivi W. profession : Assistant médical demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 64ca situé à Atakpamé connu sous le nom de l'Koe-Kossi commune de Ogou 1 et borné : au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 16 et 14 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété de la Collectivité DOKOU LOGNIM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05720 -RP déposée le 05-12-2022  
M. HOUEDJI Yaovi Sewona profession : Comptable-Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à Atakpamé connu sous le nom de l'Koe-Kossi commune de Ogou 1 et borné : au Nord, l'Est et l'Ouest par la propriété de la Collectivité DOKOU LOGNIM et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05721 -RP déposée le 05-12-2022  
Mme DACEY Adjo Chimère E. profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 50ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Nyivémé commune de Kloto 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest respectivement par les lots N° 8, 4 et 7 et l'Est par une rue non dénommée de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05722 -RP déposée le 02-12-2022  
M. SAMARA Bayoma Wili profession : Financier demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 78ca situé à Notsè connu sous le nom de Tegbe commune de Haho 1 et borné : au Nord et l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité YOVO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05723 -RP déposée le 05-12-2022  
M. AKUETEY-AKUE Essi Adole profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02ha 08a 41ca situé à Atchavé connu sous le nom de Agoto commune de Haho 1 et borné : au Nord par l'emprise du Ruisseau Agoto, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBLEVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05724 -RP déposée le 06-12-2022  
M. YOULA EI-Hadj I. Ahmed profession : étudiant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20ha 60a 10ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Sémanou Kopé commune de Haho 3 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité EKPE et au Sud par la propriété de la Collectivité AKOUDJOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05725 -RP déposée le 06-12-2022  
Mme. DOE BRUCE Dopé Afiavi, épouse DOSSEH profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 67a 49ca situé à Amoussoukopé connu sous le nom de Takroako commune de Agou 2 et borné : au Nord par la propriété KUEVIKOE Tete, au Sud par la propriété JOHNSON Ayele, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité SOGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05726 -RP déposée le 06-12-2022  
M. AGBENOSI Zomblewou profession : Géomètre demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 86a 75ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Amoussougan Copé commune de Haho 3 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUSSOUGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05727 -RP déposée le 06-12-2022  
Mme LAO Ablavi profession : Ménagère demeurant à Atakpamé et domiciliée à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca situé à Datcha connu sous le nom de Ayeleh Copé commune de Ogou 2 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Ouest par les lots N° 107 et 108.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05728 -RP déposée le 06-12-2022  
Mme DOGBE Manunya Afi, épouse TSOGBE profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 54ca situé à Kpadapé connu sous le nom de Moménou commune de Kloto 1 et borné : au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 12 mètres chacune, au Sud par la propriété de la Collectivité MOKLI et à l'Ouest par la Route Kpalimé-Yeviépé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05729 -RP déposée le 06-12-2022  
Mme DOGBE Manunya Afi, épouse TSOGBE profession : Retraitée demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 18ca situé à Kpadapé connu sous le nom de Adakpedomé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la Route Kpadapé-kalakala de 20 mètres, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 12 mètres chacune et à l'Est par la propriété de la Collectivité KLOUTSE-KONOUTSE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05730 -RP déposée le 06-12-2022  
Mme DOGBE Manunya Afi, épouse TSOGBE profession: Retraitée demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13ha 59a 17ca situé à Nyivé connu sous le nom de Loulo-Dzogbé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété DOSSI KOMA, au Sud par la propriété DOSSOU Kossi, à l'Est par la propriété de la Collectivité GUGU et à l'Ouest par la propriété ETSE Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05731 -RP déposée le 06-12-2022  
M. ADAYA-KOKOU Kouami profession : Directeur de société Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Française demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 21a 55ca situé à Agomé Tomégbé connu sous le nom de Nyagboto commune de Kloto 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KONUTSE et à l'Est par la propriété YADOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05732 -RP déposée le 06-12-2022  
M. AMEVOH Yao profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 45ca situé à Akébou connu sous le nom de Kougnohou commune de Akébou 1 et borné : au Nord par une rue en projet de 12 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOTCHE et à l'Est par une route de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05733 -RP déposée le 06-12-2022  
Mme SENOUVO Sidemeho Mevi Aklaman profession: Couturière demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 87a 17ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Kadapé commune de Haho 3 et borné : au Nord et l'Est par la propriété SABATI, au Sud par la propriété DAKPOWOE et celle AMEGNON et à l'Ouest par la Route KADAKPE-AKPAKPAPE de 20 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05734 -RP déposée le 06-12-2022  
M. YAO Kossi Fabien profession : Commerçant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 29a 20ca situé à Gadjia connu sous le nom de Avétonou commune de Agou 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05735 -RP déposée le 06-12-2022  
M. YAKPOVI Yawovi Azondu profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13ha 67a 26ca situé à Gadjia connu sous le nom de Avétonou commune de Agou 1 et borné : Parcelle A : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMUZU Komla Sénam et à l'Ouest par la Route Avétonou-Petsi de 20 mètres. Parcelle B : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMUZU Komla Sénam et à l'Est par la Route Avétonou-Pétsi de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05736 -RP déposée le 06-12-2022  
M. TISSINAM Asseke Yaovi profession : étudiant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 70ca situé à Kpélé Novivé connu sous le nom de Novivé commune de Kpélé 1 et borné : au Nord par la propriété AMENKEY Komi et la propriété AKAGLA Abra Cécile, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05737 -RP déposée le 08-12-2022  
M. AMEGASSI Kodzovi Dzifa profession : Retraité demeurant à Hiheatro et domicilié à Hiheatro de nationalité Togolaise Mandataire de l'Eglise de la Grâce en Christ du TOGO (EGCT) demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Ogbadji commune de Ogou 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété OKOUTO FONTCHE et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'EGCT et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05738 -RP déposée le 08-12-2022  
M. KANRI Komlan Mawouna profession : Missionnaire demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Ogbadji commune de Ogou 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété OKOUTO FONTCHE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05739 -RP déposée le 08-12-2022  
M. FOLI Afiyo Senyê profession : Sans profession demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 55ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zomayi Kpota commune de Kloto 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest respectivement par les lots N° 21A ; 23 et 22 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05740 -RP déposée le 09-12-2022  
M. KOUDOUOVOH Anani Kaleto Edem profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06ha 00a 22ca situé à Atchavé connu sous le nom de Tchavé commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOVI Kokouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05741 -RP déposée le 09-12-2022  
M. RATIME Koffi Tchalim Rufin profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 38ca situé à Tové Ati connu sous le nom de Lalata commune de Kloto 1 et borné : au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 10 mètres chacune, au Sud et à l'Est par la propriété SEBUABE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05742 -RP déposée le 09-12-2022  
M. KOMBATE T. Namdiegou profession : Professeur de Lycée demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13ha 00a 00ca situé à Hiheatro connu sous le nom de Otowou commune de Amou 3 et borné : au Nord par la propriété de la Collectivité OULOUNA, au Sud par la propriété ODANOU, à l'Est par la propriété DITONE et à l'Ouest par la propriété EKPETSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05743 -RP déposée le 09-12-2022  
Mme EKPO Yawavi Kafui, épouse AKOUETE profession : Secrétaire médicale demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 76ca situé à Agomé-Kpalimé connu sous le nom de Volové commune de Kloto 1 et borné : au Nord-Ouest par la propriété DZIDZONOU Edoh, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Est par la propriété GAGA Koffi Moïse.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05744 -RP déposée le 09-12-2022  
M. AMOUDZI Yaovi Unyo profession : Planteur demeurant à Ahlon Djidji et domicilié à Ahlon Djidji de nationalité Togolaise Mandataire de la Société USCPCC IBA demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 68ca situé à Badou connu sous le nom de Lom-Nava commune de Wawa 1 et borné : au Nord par la Route Badou-Djindzi de 20 mètres, au Sud par la propriété BOUKARI Kassimou, à l'Est par un passage de 8 mètres et à l'Ouest par la propriété DANTEY Koffi Nyaku.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05745 -RP déposée le 09-12-2022  
M. NAMESSI Komlavi Parfait profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 98a 11ca situé à Badou connu sous le nom de Tarikom Otana commune de Wawa 1 et borné : au Nord par la propriété KOMLAN Kaviénou, au Sud par la propriété NAYO Kpodo et l'emprise de la Rivière Otana, à l'Est par la propriété ADZOA et à l'Ouest par la propriété SOUKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05746 -RP déposée le 09-12-2022  
M. DOKE etornam S. profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 03ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Yokélémondzi Commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété OGUIDJIGUIDJI, au Sud par la propriété KEZIE Kossi Karbou, à l'Est par la rue prolongée Woato de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété WULEGUI Yovossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05747 -RP déposée le 09-12-2022  
M. AZUMA Kossi Wobubé profession : Déclarant en Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 47ca situé à Adzakpa connu sous le nom de Abougbadja Commune de Agou 2 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05748 -RP déposée le 09-12-2022  
Mme AGBEFOU Dzigbodi Essi profession : Employée de Banque demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 60a 91ca situé à Amenti Kopé connu sous le nom de Sintè commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété EKLKLU Raymond, au Sud par la propriété WOKPO, à l'Est par la propriété ADIGBLI Koku Senyo et celle NYONATO et à l'Ouest par la propriété DZITRI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05749 -RP déposée le 09-12-2022  
Mme AGBEFOU Dzigbodi Essi profession : Employée de Banque demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 10a 98ca situé à Adzakpa connu sous le nom de Abougbadja commune de Agou 2 et borné : au Nord, par l'emprise du ruisseau Kpodokpodo, au Sud par la propriété de la Collectivité HONOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZAKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05750 -RP déposée le 09-12-2022 Mme AGBEFOU Essivi Eli profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 03a 02ca situé à Adjakpa connu sous le nom de Abougbadja commune de Agou 2 et borné : au Nord par l'emprise du Ruisseau Kpodokpodoe, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZAKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05751 -RP déposée le 09-12-2022 Mme AGBEFOU Essivi Massan Carine Vanessa deborah profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03ha 03a 03ca situé à Adjakpa connu sous le nom de Abougbadja commune de Agou 2 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZAKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05752 -RP déposée le 09-12-2022 M. AMAKOUTOU Kokou profession : Professeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 92ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Sada commune de Ogou 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par la propriété de la Collectivité ZANOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété N'VENISSE Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05753 -RP déposée le 09-12-2022 M. TOMETY Folly Mawoutodji profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 27a 66ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Avloto commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété RUBEN Beatrice, au Sud par un passage de 6 mètres, à l'Est par le Centre de récupération de la TDE de Yo et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05754 -RP déposée le 09-12-2022 M. FUMEY Sewa Koffi profession : Gérant de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 11a 60ca situé à Gbaladzé connu sous le nom de Tsavié Toglo commune de Kpélé 2 et borné : au Nord par la propriété ASSARI Kokou et celle AWUMEDZE Kossi, au Sud par la propriété BLAM Komlavi et la propriété ADZOYI, à l'Est par l'emprise de la Rivière Toglo et à l'Ouest par la propriété AHOOMEH-ZUNU Duafa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05755 -RP déposée le 09-12-2022 Mme MABANIKE Badaou Josephine profession : Retraitée demeurant en France et domiciliée en France de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca situé à Gléi connu sous le nom de Nigbégnna commune de Ogou 3 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la Collectivité ADANI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05756 -RP déposée le 09-12-2022 M. AGBO-KOKO Yaovi Emmanuel profession : Prêtre demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 88ca situé à Gléi connu sous le nom de Adani Commune de Ogou 3 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Est par les lots N° 462 et 463.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05757 -RP déposée le 09-12-2022 Mme KUEVIKOE Messan E. Odilon profession : Electricien demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 31ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zomayi commune de Kloto 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par les lots N° 447, 451 et 450 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05758 -RP déposée le 12-12-2022 M. AKAKPO Komla Joe profession : Frigoriste demeurant en Allemagne et domicilié en Allemagne de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 90a 43ca situé à Datcha connu sous le nom de Kossanya commune de Ogou 2 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité N'TCHOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05759 -RP déposée le 12-12-2022 Mme SEMIDI Sefako, épouse EZOUKOUTSE profession : Sans profession demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 03a 77ca situé à Gadja connu sous le nom de Avétonou Tsivé Commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété AGBOBLI Robert Aziagbenyo Yao, au Sud par la propriété KPEMOA, à l'Est par l'emprise d'une Ligne de la Haute Tension et à l'Ouest par la propriété AGBOBLI Kossi Josephine.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05760 -RP déposée le 12-12-2022 M. KASSENE Kodjovi Ezoba profession : Attaché d'administration demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 04a 62ca situé à Okafou-Logbo connu sous le nom de Avédji-Itadi Commune de Amou 3 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SEMENOU et à l'Ouest par la propriété AMEVOTCHI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05761 -RP déposée le 12-12-2022 M. BELENGAI Boukari Moumouni profession : Directeur de Société demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 74ca situé à Anié connu sous le nom de Kpassa Kopé commune de Anié 1 et borné : au Nord et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 16 et 14 mètres, au Sud par la propriété KOFFI et à l'Ouest par Route Nationale N° 1 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05762 -RP déposée le 12-12-2022 M. BELENGAI Boukari Moumouni profession : Directeur de Société demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à Anié connu sous le nom de Kpassa Kopé commune de Anié 1 et borné : au Nord et à l'Ouest par la propriété SOULE, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres et à l'Est par Route Nationale N° 1 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05763 -RP déposée le 12-12-2022 M. BOLE Kossi Idoh profession : Retraité demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 40ca situé à Notsè connu sous le nom de Lom-Nava commune de Haho 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété ADJELE et à l'Ouest par l'emprise d'une ligne de Haute Tension de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05764 -RP déposée le 13-12-2022 M. KOKBA Koffi profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise D'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 01a 94ca situé à Gléi connu sous le nom de Tchabarou commune de Ogou 3 et borné : au Nord et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité ABADJENE, au Sud par la route Iko-Arouka de 20 mètres et à l'Est par la propriété de la Collectivité N'TCHOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05765 -RP déposée le 12-12-2022 M. AMENYIDO Kossi Matofui N. profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 32ha 00a 73ca situé à Asrama connu sous le nom de Batomé commune de Haho 2 et borné : au Nord par l'emprise du Fleuve Mono, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité SEMENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05766 -RP déposée le 13-12-2022 M. et Mme AITHNARD Kodjo Bancole Dzidzom Felix & EKOUEVI Aku Sika, épouse AITHNARD profession: Ingénieur & Professeur demeurant en Allemagne et domiciliée, Allemagne de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 08a 11ca situé à Agou-Nyogbo connu sous le nom de Batoumé commune de Anié 1 et borné : au Nord par la propriété HADZI, au Sud par la propriété SOGLO Kwaku, à l'Est par la Route Atidzeme-Gamakui et à l'Ouest par la propriété MOTTEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05768 -RP déposée le 13-12-2022 M. GOUVIDE Messan Mathias profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Adoho commune de Ogou 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYEKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05769 -RP déposée le 13-12-2022 M. GOUVIDE Messan Mathias profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Adoho Commune de Ogou 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété AYEKO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05770 -RP déposée le 13-12-2022 M. GOUVIDE Messan Mathias profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 21ca situé à Notsè connu sous le nom de Agbogodo commune de Haho 1 et borné : au Nord et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres, au Sud par la propriété JAMMAI ISLAMIQUE NOTSE et à l'Est par la propriété ADJOGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05771 -RP déposée le 13-12-2022 Mesdames DOTSE Yawa & DRUESNE Chloé Nathalie profession : Sans profession demeurant à Lomé et domiciliées à Lomé de nationalité Française demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 85ca situé à Agomé connu sous le nom de Akodopedé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété AGAH Kodzo, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et à l'Ouest par la propriété AGBO Kodzo.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05772 -RP déposée le 13-12-2022 M. et Mme DRAVIE deo-Gratias Efoe & DRAVIE-ANAKPAN Djatougbe Ami L., épouse PLAKOO profession : Pasteur & Informaticienne demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 74a 26ca situé à Avétonou connu sous le nom de Wokpa commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété DRAVIE-ANAKPAN Atsu Komlan A. et DRAVIE-ANAKPAN Kokoè Essi Biova, au Sud par la propriété DRAVIE-ANAKPAN Djatougbe Ablavi, épouse VODJOGBE, à l'Est par la propriété DOREGO Félicien et à l'Ouest par la propriété ADAMA Antoine.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05773 -RP déposée le 13-12-2022 Mme DOSSOUVI Mawuenam Afi profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 92a 03ca situé à Kpimé Hloma connu sous le nom de Kpové commune de Kloto 2 et borné : au Nord par la propriété DOGBE Lolo, au Sud par la propriété GOGOVO Vinyo, à l'Est par la Route Yokélé-Kplimé Hloma de 40 mètres et à l'Est par la propriété APEDO K. etse.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05774 -RP déposée le 13-12-2022 M. DOSSOUVI Yawovi Vomawu profession : Electronicien demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 37ca situé à Dzavédzobgé connu sous le nom de Tsivé Commune de Kloto 1 et borné : au Nord, Sud et l'Ouest par la propriété GBOGBOTSI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05775 -RP déposée le 13-12-2022  
Mme DOSSOUVI Mawuenam Afi profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 83ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Klige Kodzi commune de Kloto 1 et borné : au Nord et l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14 mètres, au Sud et à l'Est respectivement par les lots N° 6 et 9.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05776 -RP déposée le 13-12-2022  
M. DOSSOUVI Mawuli profession : Realisateur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 09ca situé à Kpimé Tomégbé connu sous le nom de Foatahè commune de Kloto 2 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 4, 1 et 5 et au Sud par une rue en projet de 10 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05777 -RP déposée le 13-12-2022  
M. KAMANI Datkelib profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 06a 55ca situé à Kati connu sous le nom de Sigbassimé commune de Agou 1 et borné : au Nord par la propriété KODJOGO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATITSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05778 -RP déposée le 13-12-2022  
M. DUSI Komla Gazufia profession : Electricien Batiment demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca situé à N'Digbé connu sous le nom de Klume Pedo commune de Danyi 1 et borné : au Nord et à l'Est par des rues en projet respectivement de 10 et 12 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOMASSIKLU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05779 -RP déposée le 13-12-2022  
M. WEKA Komlavi Fiamo profession : Magistrat demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca situé à Kakpa connu sous le nom de N'digbé commune de Danyi 1 et borné : au Nord par la propriété ISSA SAMAROU, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 12 mètres chacune et à l'Ouest par la propriété AMEGASHIE GBADAGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05780 -RP déposée le 13-12-2022  
M. ISSA-SAMAROU Abdulkhaf profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca situé à Kakpa connu sous le nom de N'digbé commune de Danyi 1 et borné : au Nord par la propriété NYANYO Kossi, au Sud par la propriété WEKA Komlavi Flamo, à l'Est par une rue non dénommée de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété de la Collectivité AMEGASHIE GBADAGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05781 -RP déposée le 13-12-2022  
M. GOGO Komi Dzifa profession : Juriste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à Kakpa connu sous le nom de N'Digbé Commune de Danyi 1 et borné : au Nord et à l'Est par des rues en projet de 12 mètres, au Sud par la propriété NYANYO Kossi et à l'Ouest par la propriété AGBODJA Prince Labité Mikafuata.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05782 -RP déposée le 13-12-2022  
M. NYANYO Kossi profession : Déclarant en douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à Kakpa connu sous le nom de N'Digbé commune de Danyi 1 et borné : au Nord par la propriété GOGO Komi Dzifa, au Sud par la propriété ISSA-SAMAROU Abdulkhaf, à l'Est par une rue en projet de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété AGBODJAN Ponce Labité.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05783 -RP déposée le 13-12-2022

M. EHE Yao profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 59a 60ca situé à Evou Idao connu sous le nom de Omobè commune de Amou 3 et borné : au Nord par la propriété PKEREBENE, la propriété TADJOA et la propriété DJOBO Adamou, au Sud par la propriété AKO, à l'Est par la propriété ITAO, la propriété EHE et la propriété BOKONA et à l'Ouest par la propriété OULOYOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05783 bis -RP déposée le 13-12-2022

M. KPALETE Mawupe Koudjo profession : Mainteneur Informatique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 02a 47ca situé à Dawlotou connu sous le nom de Toutou Adé commune de Kpélé 1 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MENSAH Ankou et au Sud par la propriété AHIAVEDOME Komitse Dzigbodi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05784 -RP déposée le 14-12-2022

M. DJIDJO Essobadou profession : Infirmier permanent demeurant à Tsévié et domicilié à Tsévié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à Gléi connu sous le nom de Kobouko commune de Ogou 3 et borné : au Nord et l'Est par la propriété N'TCHOU, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05785 -RP déposée le 14-12-2022

M. AKANGA ABDOULAYE Abdoul Baki profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 51a 46ca situé à Agou-Apégamé connu sous le nom de Havé commune de Agou 1 et borné : au Nord au Sud par la propriété FOLLY Gbetanu, au Sud par une route de 30 mètres, à l'Est par la propriété HAYIBOR Komla et à l'Ouest par la propriété KAKE Kossi et l'Ouest par la propriété AKAYI Ben.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05786 -RP déposée le 14-12-2022

M. BLAKME Blaise profession : Opérateur économique demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Agbonou commune de Ogou 1 et borné : au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les lots N° 449, 451 et 447.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05788 -RP déposée le 14-12-2022

M. et Mme DOSSOU Yessan Eric A. & AHITE Kokoe Madje, épouse DOSSOU profession : Revendeurs demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 95a 28ca situé à Avétonou connu sous le nom de Agou Gadja commune de Agou 1 et borné : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété Loretta MASSAN A..

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05791 -RP déposée le 14-12-2022

M. TCHALA Koakou profession : Assistant médical demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 09ca situé à Atakpamé connu sous le nom de Sada commune de Ogou 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05792 -RP déposée le 15-12-2022

M. ENAKUTSA Kossi Ninon profession : Peintre-Artiste demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 62a 41ca situé à Agomeh Yoh connu sous le nom de Avloto commune de Kloto 3 et borné : au Nord et l'Ouest par la propriété NYANOU, au Sud par une piste de 20 mètres et à l'Est par l'emprise du Ruisseau Avloto.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05793 -RP déposée le 15-12-2022  
M. et Mme DOSSOU-YOVO Kodjo & APPARY Ama Afefa profession : Ingénieur d'environnement et Coiffeuse demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 72a 04ca situé à Kpimé Seva connu sous le nom de Akaou commune de Kloto 2 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGBOR et au Sud par la propriété EKLO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05794 -RP déposée le 15-12-2022  
M. GOMNA Kossi profession : Comptable Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 01ca situé à Womé connu sous le nom de Womé commune de Kloto 1 et borné : au Nord par la propriété AMEYI Gabriel, au Sud par un passage de 4 mètres, à l'Est par la Route Womé-Klavé de 20 mètres et à l'Ouest par la propriété AMETEPE Massan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05795 -RP déposée le 15-12-2022  
Mme TOSSAH-ACCOLLEY Adjoa profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 70a 18ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Médzé commune de Haho 3 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFANGBEDJI et au Sud par la propriété TENGUE Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05796 -RP déposée le 15-12-2022  
M. KONZI Tei profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Zomayi Kpota commune de Kloto 1 et borné : au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement par les lots N° 7, 11 et 9 et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05797 -RP déposée le 15-12-2022  
M. MENSAH Ayi Az-Anle profession : Agent Commercial demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 94ca situé à Kpimé Tomégbé connu sous le nom de Agomadzi commune de Kloto 2 et borné : au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 14 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété KLUDEA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05798 -RP déposée le 15-12-2022  
M. KASSEGNE Kossi Ouguy profession : Retraité demeurant à Notsè et domicilié à Notsè de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 60ca situé à Notsè connu sous le nom de Alinou-Lycée commune de Haho 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPASSA et à l'Est par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05799 -RP déposée le 15-12-2022  
Mme SEFENU Adjovi profession : Comptable Financier demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 18a 68ca situé à Kpédomé connu sous le nom de Agbatitoe commune de Haho 3 et borné : au Nord par la propriété AMOUZOU Avekoe, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHALAGASSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05800 -RP déposée le 15-12-2022  
M. AMEDOTONOU Kokouvi profession : Cultivateur demeurant à Asrama et domicilié à Asrama de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 51ca situé à Asrama connu sous le nom de Asrama commune de Haho 2 et borné : au Nord par la propriété SEDRJO, au Sud la Route Notsè-Tohoun de 40 mètres, à l'Est par une rue en projet de 16 mètres et à l'Ouest par la COOPEC A/D Asrama.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05801 -RP déposée le 15-12-2022

M. TCHALLA Komi-Kouma profession : Revendeur demeurant à Anié et domicilié à Anié de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca situé à Anié connu sous le nom de Kpassa-copé commune de Anié 1 et borné : au Nord et l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Sud et à l'Est par la propriété de la Collectivité KOFFI ENOUATCHI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05802 -RP déposée le 15-12-2022

M. MOHAMED Ibrahim profession : Inspect. Central du Trésor demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca situé à Kpalimé connu sous le nom de Gbétsife commune de Kloto 1 et borné : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SALIFOU et à l'Est par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05803 -RP déposée le 15-12-2022

M. ATIGA Kodjo Mawuli profession : Professeur d'EPS demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 05a 36ca situé à Gléi connu sous le nom de Iroco commune de Ogou 3 et borné : au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la Collectivité ALABA et à l'Ouest par une route de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 05804 -RP déposée le 15-12-2022

M. DOTSE Akouvi Dzigbodi profession : Ménagère demeurant à Kpalimé et domicilié à Kpalimé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain scindé en deux parties A et B ayant tous deux la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 1ha 60a 75ca situé à Hanyigba-Douga connu sous le nom de Dzogagbe commune de Kloto 1 et borné : Parcelle A : au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 mètres, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMETEPE Parcelle B : au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

**REGION CENTRALE**

Suivant réquisition, n° 02009-RC déposée le 23-01-2023 M. BEKEI Mèhèza, profession : Assistant médical demeurant à Kadambara et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 66a 88ca, situé à kpangalam connu sous le nom de Sagbadai, commune de Tchaoudjo et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPANGALAM

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02010-RC déposée le 23-01-2023 M. TEOURI Mohamed-Sabirou, profession : Informaticien demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles A et B ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 60a 27ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Gounilaou, commune de Tchaoudjo1 et borné PARCELLE A : au Nord , à l'Est et à l'Ouest par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m. PARCELLE B : au Nord et à l'Ouest par une Rue de 16m, au Sud par une Rue de 14m, à l'Est par la Collectivité KOMAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02011-RC déposée le -01-2023 M. TEOURI Mohamed-Sabirou, profession : Informaticien demeurant à Sokodé et domicilié à Sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles A et B ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 54a 99ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Gounilaou, commune de Tchaoudjo1 et borné PARCELLE A : au Nord par une rue non dénommée de 16m et la propriété OURO-KOURA Nefissetou, à l'Est et au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m, PARCELLE B : au Nord par la propriété TCHATCHIBARA Mohamed, à l'Est , à l'Ouest et au Sud par une Rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02012-RC déposée le 23-01-2023 M. DERMANE Affo, profession : Pharmacien demeurant à lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Tchamba connu sous le nom de kaboli, commune de Tchamba 3 et borné au Nord par la propriété OLOU-ADARA Akassou, au Sud par la Route Nationale N°14m, à l'Est par la propriété ALOU-ADARA Olissakpana, à l'Ouest par la propriété OLOU-ADARA Abdoulaye.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02013-RC déposée le 23-01-2023 M. DERMANE Affo, profession : Pharmacien demeurant à lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 59ca, situé à Tchamba connu sous le nom de kaboli, commune de Tchamba 3 et borné au Nord et au Sud par une Rue en projet, à l'Est par la propriété IROKO Abalo Adjiboyi, à l'Ouest par Route Kaboli-Goubi de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02014-RC déposée le 27-01-2023 M. KPANZOU T. Abozou, profession : Enseignant chercheur demeurant à kara et domicilié à kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 28ca, situé à Kpangalam connu sous le nom de Kpangalam, commune de Tchaoudjo et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par la propriété SEYI Memene, à l'Est par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par la propriété POTCHONA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 02015-RC déposée le 27-01-2023 M. ATIDEPE Kossi Amenyo, profession : Anthropologue demeurant à lomé et domicilié à sokodé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 50a 00ca, situé à Sokodé connu sous le nom de Tchalo, commune de Tchaoudjo et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété Tchalo, à l'Est par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

## REGION DE LA KARA

Suivant réquisition n° 06248/ RK déposée le 23/01/2023 M. BONFOH Abratifou profession : Marin demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 88 ca situé à Bafilo Connu sous le nom de Alédjo-Kadara préfecture d'Assoli et borné au Nord-Est, au Sud-Ouest et au Nord-Ouest par la propriété ALEDJI et au Sud-Est par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06249/ RK déposée le 24/01/2023 Mme. ADOM Balakiyem profession : Inspectrice des Douanes demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 23 ca situé à Kara Connu sous le nom de Tomdè préfecture de la Kozah et borné au Nord par la collectivité BINIZI, au Sud par la propriété Sœurs de la providence, à l'Est par la propriété ADJOLO et à l'Ouest par une route existante de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06250/ RK déposée le 24/01/2023 Mme. ADOM Balakiyem profession : Inspectrice des Douanes demeurant à Lomé et domiciliée et à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08 a 26 ca situé à Kara Connu sous le nom de Thanadè préfecture de la Kozah et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NABEDE et au Sud par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06251/ RK déposée le 24/01/2023 M. KEZIE Aklesso profession : Entrepreneur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 24 a 17 ca situé à Kara Connu sous le nom de Lassa Kaha préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ETAO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06252/ RK déposée le 24/01/2023 M. KIEMA Basile profession : Prêtre demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Burkinabè demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 31 a 48 ca situé à Bassar Connu sous le nom de Manga préfecture de Bassar et borné au Nord par la propriété Frères Missionnaires des campagnes, au Sud par une ligne de moyenne tension, à l'Est par la propriété GBATI Kissampu Lakali et à l'Ouest par une rue en projet de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Congrégation des Frères Missionnaires des campagnes et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06253/ RK déposée le 24/01/2023 M. BONFO Napo profession : Enseignant chercheur demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 95 ca situé à Bafilo Connu sous le nom de Alédjo-Kadara préfecture d'Assoli et borné au Nord-Est, au Sud-Ouest et au Sud-Est par la propriété ALEDJI et au Nord-Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06254/ RK déposée le 24/01/2023 M. PADASSE Tchaa profession : Officier Supérieure des FAT demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23 a 39 ca situé à Kara Connu sous le nom de Tchaminde préfecture de la Kozah et borné au Nord-Est et au Sud-Ouest par la propriété KADJA, au Sud-Est par une rue de 16 mètres et au Nord-Ouest par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06255/ RK déposée le 25/01/2023 M. AMELETE N'Lakimwé profession : Inspecteur des Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca situé à Bassar Connu sous le nom de Kitangbaou Aviation préfecture de Bassar et borné au Nord-Est par le lot N°132, au Sud-Ouest par un passage de 06 mètres, au Sud-Est par le lot N°131 et au Nord-Ouest par une rue de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06256/ RK déposée le 25/01/2023 Mme. KPAKPABIA Massah Madubale épouse AMELETE profession : Accoucheuse demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 49 ca situé à Bassar Connu sous le nom de Biakpabé-bas préfecture de Bassar et borné au Nord par une rue non dénommée de 10 mètres, au Sud par le lot N°751, à l'Est par le lot N°753A et à l'Ouest par la rue de l'aviation de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06257/ RK déposée le 25/01/2023 M. NIMON Abaloutchi profession : Menuisier demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09 a 06 ca situé à Kara Connu sous le nom de Dongoyo préfecture de la Kozah et borné au Nord par les lots N°1891-1888b-1892a, au Sud par les lots N°1884-1887a, à l'Est par une rue de 12 m et à l'Ouest par les lots 1886b-1889a.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06258/ RK déposée le 25/01/2023 M. BELENGAI Boukari Moumouni profession : Directeur de Société demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 44 a 36 ca situé à Kara Connu sous le nom de Soumbou préfecture de la Kozah et borné au Nord par la propriété KAROUWA, au Sud par une rue de 20 mètres, à l'Est par la route nationale N°1 de 40 mètres et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06259/ RK déposée le 25/01/2023 M. BEGUEDOU Atani Beguedou profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 35 ca situé à Kara Connu sous le nom de Cofac préfecture de la Kozah et borné au Nord par la propriété BADJA, au Sud par une rue de 14 mètres, à l'Est par une rue de 15 mètres et à l'Ouest par la propriété AMADOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06260/ RK déposée le 26/01/2023 M. BEGUEDOU Atani Beguedou profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 00 ca situé à Kara Connu sous le nom de Cofac préfecture de La Kozah et borné au Nord par la propriété KPANDAND, au Sud par la propriété BADJA, à l'Est par une rue de 15 mètres et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06261/ RK déposée le 26/01/2023 M. BEGUEDOU Atani Beguedou profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 29 ca situé à Kara Connu sous le nom de Cofac préfecture de La Kozah et borné au Nord par la propriété TANTO, au Sud par les propriétés AMADOU et ANZOUMANNA, à l'Est par une rue de 15 mètres et à l'ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06262/ RK déposée le 26/01/2023 M. ASSIGNON Edoh Messan Somadi profession : Pasteur demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 40 ca situé à Kara Connu sous le nom de Tomdè Site1 préfecture de la Kozah et borné au Nord par le lot N°2, au Sud par le lot N°6, à l'Est par la route Kara - lama de 30 mètres et à l'Ouest par le lot N°3.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06263/ RK déposée le 26/01/2023 M. RAGUOUENA NANDOGMA Wimbahoba Profession: Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 81 ca situé à Niamtougou Connu sous le nom de Sakpassaragou préfecture de Doufelgou et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 12 mètres chacune, au Sud par la propriété BADEKIMA Batogdou Kodjo, et à l'Ouest par la propriété RAGUOUENA NADOGMA Wimbahoda.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06264/ RK déposée le 26/01/2023 M. RAGUOUENA NANDOGMA Wimbahoba profession: Directeur de Société demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 19 ca situé à Niamtougou Connu sous le nom de Yaka préfecture de Doufelgou et borné au Nord par une route en projet de 28 mètres, au Sud par la propriété BINDA, à l'Est par une rue en projet de 12 mètres et à l'Ouest par la propriété ADONE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06265/ RK déposée le 26/01/2023 M. RAGUOUENA NANDOGMA Wimbahoba profession: Directeur de Société demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 78 ca situé à Niamtougou Connu sous le nom de Sakpassaragou préfecture de Doufelgou et borné au Nord par une rue en projet de 12 mètres, au Sud par la propriété MITASSA, à l'Est par la propriété WAGLA et à l'Ouest par la propriété ARADJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06266/ RK déposée le 26/01/2023 M. RAGUOUENA NANDOGMA Wimbahoba profession: Directeur de Société demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 03 ca situé à Kara Connu sous le nom de Tchintchinda préfecture de la Kozah et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALAZA et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06267/ RK déposée le 27/01/2023 M. MABA Détéma Wenkouda profession : Médecin demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 95 ca situé à Kara Connu sous le nom de Atchangbadè préfecture de La Kozah et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 mètres, au Sud par les propriétés TOMBITE, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06268/ RK déposée le 27/01/2023 M. MABA Détéma Wenkouda profession : Médecin demeurant à Kara et domicilié à Kara de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 31 ca situé à Kara Connu sous le nom de Lama Kinzi préfecture de la Kozah et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud et à l'Ouest par la propriété BOTCHONA, et à l'Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 06269/ RK déposée le 27/01/2023 M. MALAZOUE Akatchao profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 ha 10 a 37 ca situé à Kara Connu sous le nom de Kpenzindé préfecture de la Kozah et borné au Nord par la collectivité KPANNANG, au Sud par la collectivité KALAO, à l'Est par l'emprise d'un ruisseau et à l'Ouest par la collectivité TCHANGAÏ.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 04031/ RK déposée le 17/01/2022 M. N'KAWULA Badjibassa profession : Cadre de société demeurant et domicilié à Lomé de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti , consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 97 ca situé à Niamtougou connu sous le nom Koka préfecture de la Doufelgou et borné au Nord par la propriété TAKALIMA, au Sud par une route en projet de 10m, à l'Est et à l'Ouest par les rues non dénommées de 14 mètres chacune

Il déclare que ledit immeuble appartient à N'KAWULA Dissa'Alin et N'KAWULA T'minti Lumen Clelia et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

**REGION DES SAVANES**

Suivant réquisition, n° 02929-RS déposée le 19-01-2023 M. AMOUDA Mabréwéna, profession : Géomètre demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 24 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Tantigou, préfecture de Tône et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 mètres, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BONTCHELE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

\_\_\_\_\_

Suivant réquisition, n° 02930-RS déposée le 19-01-2023 M. AMOUDA Mabréwéna, profession : Géomètre demeurant à Dapaong et domicilié à Dapaong, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Dapaong connu sous le nom de Napiembougou, préfecture de Tône et borné au Nord-Est, au Sud-Est par des rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété DOUTI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

\_\_\_\_\_

Le conservateur de la propriété foncière  
Essoham K.LABARI

---



